

Formations 2022

**POUR LES PROFESSIONNELS
DE LA PETITE ENFANCE**



L'équipe de l'ACEPP 33/47 a le plaisir de vous présenter le catalogue des formations 2022.

Un catalogue sous le signe de la **certification Qualiopi** obtenue pour nos actions de formation et délivrée par AFNOR Certification.



Une certification qui signifie, à compter du 1er Janvier 2022, la continuité des financements de vos formations et également l'assurance du processus qualité de la formation mis en œuvre à l'ACEPP 33/47.

Cette année, notre catalogue s'inspire de plusieurs références, en lien avec le contexte et l'actualité du secteur de la petite enfance :

- **Le Cadre national du jeune enfant et ses dix grands principes pour grandir en toute confiance**
- **Le rapport de la commission des 1000 jours**
- **La loi Norma ou ASAP**
- **Le Guide de recommandations pour l'accueil d'enfants dans un environnement sain** édité par l'ARS Nouvelle-Aquitaine
- **La stratégie nationale de la prévention et de la lutte contre la pauvreté et le plan de formation « Ambition Enfance Égalité ».**

Nous vous proposerons dans le cadre de l'animation du réseau, des actions qui seront étroitement liées avec le volet formation de la fédération. Plusieurs temps seront articulés pour vous accompagner au mieux dans la mise en œuvre des nouveaux textes régissant notre secteur.

Vous retrouverez donc, au fil de notre offre, des modules dédiés et en filigrane de certains, les fils rouges et les différents principes des textes et des références sur lesquels nous nous appuyons. Vous découvrirez des chiffres sous les intitulés des formations. Chaque chiffre fait référence à un principe de la charte nationale pour l'accueil du jeune enfant.

Tous les modules de formation sont prévus « en présentiel ».

Cependant, en fonction de l'actualité sanitaire, certains seront peut-être amenés à se tenir en mode « distanciel ».

Vous trouverez également deux nouveautés dans ce cru 2022 :

- La mise en place d'une **formation certifiante de 140 heures « Gérer et animer une crèche à gouvernance participative » à destination des directions de crèche.**
- Notre fédération est présente sur 2 départements alors vous pourrez découvrir la **page dédiée aux formations délocalisées à Agen** dans le Lot-et-Garonne, afin de pouvoir répondre à vos besoins de formation en proximité.

Au plaisir de vous accueillir en formation, à Bègles ou à Agen,

L'équipe et les bénévoles de l'ACEPP 33/47

CHARTRE NATIONALE POUR L'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT

dix grands principes pour grandir en toute confiance

1. Pour grandir sereinement, j'ai besoin que l'on m'accueille quelle que soit ma situation ou celle de ma famille.
2. J'avance à mon propre rythme et je développe toutes mes facultés en même temps : pour moi, tout est langage, corps, jeu, expérience. J'ai besoin que l'on me parle, de temps et d'espace pour jouer librement et pour exercer mes multiples capacités.
3. Je suis sensible à mon entourage proche et au monde qui s'offre à moi. Je me sens bien accueilli.e quand ma famille est bien accueillie, car mes parents constituent mon point d'origine et mon port d'attache.
4. Pour me sentir bien et avoir confiance en moi, j'ai besoin de professionnel.le.s qui encouragent avec bienveillance mon désir d'apprendre, de me socialiser et de découvrir.
5. Je développe ma créativité et j'éveille mes sens grâce aux expériences artistiques et culturelles. Me m'ouvre au monde par la richesse des échanges interculturels.
6. Le contact réel avec la nature est essentiel à mon développement.
7. Fille ou garçon, j'ai besoin que l'on me valorise pour mes qualités personnelles, en dehors de tout stéréotype. Il en va de même pour les professionnel.le.s qui m'accompagnent. C'est aussi grâce à ces femmes et à ces hommes que je construis mon identité.
8. J'ai besoin d'évoluer dans un environnement beau, sain et propice à mon éveil.
9. Pour que je sois bien traité.e, il est nécessaire que les adultes qui m'entourent soient bien traités. Travailler auprès des tout-petits nécessite des temps pour réfléchir, se documenter et échanger entre collègues et avec d'autres intervenants.
10. J'ai besoin que les personnes qui prennent soin de moi soient bien formées et s'intéressent aux spécificités de mon très jeune âge et de ma situation d'enfant qui leur est confié par mon ou mes parents.



ACEPP

Affiche offerte
par l'Association
des collectifs enfants
parents professionnels

www.acepp.asso.fr

Sommaire

5 SOMMAIRE DÉTAILLÉ DES FORMATIONS

7 QUI SOMMES-NOUS ?

8 LE POLE FORMATION

10 NOS FORMATRICES ET FORMATEURS 2022

11 NOS CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

14 INFORMATIONS PRATIQUES

15 LES FORMATIONS CATALOGUE

- 15 Psychologie, Pédagogie Développement, Éveil
 - 4 23 Fonctionnement de la structure, Travail d'équipe
 - 28 Hygiène, Santé, Sécurité, Nutrition
 - 34 Management, Ressources Humaines, Pilotage
 - 40 Stratégie nationale de la prévention et de la lutte contre la pauvreté
 - 44 [Formations délocalisées dans le Lot-et-Garonne](#)
-

47 LES FORMATIONS SUR SITE

- 47 Accueil collectif
 - 51 Accueil individuel
 - 53 Animatrice, animateur de Relais Petite Enfance
 - 55 Accueillante, accueillant en Lieu d'Accueil Enfants Parents
 - 57 Intervenante, intervenant en Structure d'Insertion par l'Activité Economique
-

59 LA VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE

61 NOS DOMAINES D'EXPERTISE

63 LE RÉSEAU ACEPP

64 NOUS CONTACTER

Sommaire détaillé des formations

Psychologie, Pédagogie Développement, Éveil



- 16 Accompagner l'enfant dans son besoin d'exploration - 3 jours
- 17 Expérimenter le Land'Art - 2 jours
- 18 Du bébé au jeune enfant : accompagner l'éveil sensoriel - 3 jours
- 19 Penser et accompagner la sécurité affective au quotidien - 3 jours
- 20 Allons dehors ! S'éveiller à la nature et au vivant - 2 jours
- 21 Accompagner au quotidien un enfant porteur de TSA et sa famille -
Module d'approfondissement - 2 jours
- 22 Allaitement, liens et attachement - 2 jours

Fonctionnement de la structure, Travail d'équipe



- 24 Accompagner la parentalité - 2 jours
- 25 Accueillir la diversité des familles - 2 jours
- 26 Comprendre les différentes générations de l'équipe pour mieux
travailler ensemble - 2 jours
- 27 Intégrer le développement durable dans ses pratiques en
crèche - 2 jours

5

Hygiène, Santé, Sécurité, Nutrition



- 29 Prévenir les Troubles Musculo Squelettiques : gestes et postures des
professionnels auprès des enfants - 2 jours
- 30 Prévenir les Troubles Musculo Squelettiques : gestes et postures des
professionnels agents techniques - 2 jours
- 31 Maîtriser la méthode HACCP - 2 jours
- 32 Actualiser, mettre à jour son Plan de Maîtrise Sanitaire - 2 jours
- 33 Prévenir le stress et l'épuisement professionnel - 2 jours

Sommaire détaillé des formations

Management, Ressources Humaines, Pilotage



- 35 S'approprier les évolutions réglementaires de la loi Norma ou ASAP - 2,5 jours
- 36 Animer la charte nationale et maintenir une dynamique de projet auprès des équipes - 3 jours
- 37 Organisation du travail, gestion du temps et des priorités - 2 jours
- 38 Formation certifiante : Animer et gérer une crèche à gouvernance participative - 20 jours

Stratégie nationale de la prévention et de la lutte contre la pauvreté

1 PAS DE PAUVRETÉ



6

- 41 Accueillir et accompagner les familles en situation de précarité dans les crèches - 2 jours
- 42 Intégrer les arts et la culture dans sa pratique professionnelle - 2 jours
- 43 Le plurilinguisme chez l'enfant - 2 jours

Formations délocalisées en Lot-et-Garonne



- 45 Accompagner les frustrations chez le jeune enfant - 2 jours
- 45 Expérimenter le Land'Art - 2 jours
- 45 Prévenir le stress et l'épuisement professionnel - 2 jours
- 46 Du bébé au jeune enfant : accompagner l'éveil sensoriel - 3 jours
- 46 Organisation du travail, gestion du temps et des priorités - 2 jours

Qui sommes-nous ?

L'ACEPP 33/47 : une fédération

L'ACEPP 33/47 est une fédération territoriale du réseau ACEPP.

Nous couvrons les départements de la Gironde et du Lot-et-Garonne.

Créée en 1986, l'ACEPP 33/47 fédère aujourd'hui une soixantaine d'associations en Gironde, 5 associations en Lot-et-Garonne.

L'ACEPP 33/47 c'est plus de 1000 places d'accueil et entre 500 et 600 emplois sur les départements de la Gironde et du Lot-et-Garonne.

Pour en savoir plus sur la fédération :

<http://acepp33-47.fr/le-pole-formation/>

Nos valeurs

*Accueil de tous les enfants
et de toutes les familles*

*Implication
des parents*

*Co responsabilité
éducative*

*Pédagogie
de la diversité*

*Implication dans le
développement local*

7

Nos champs d'actions

- **Animation** du réseau des établissements d'accueil et des associations gestionnaires
- **Soutien** à la collaboration active entre parents et professionnels au sein des lieux d'accueil
- **Conseil et accompagnement** des établissements, associations, porteurs de projets et collectivités territoriales
- **Accompagnement des parents élus** à la gestion d'un lieu d'accueil et à la vie associative
- **Formation continue** des professionnels de la petite enfance et des bénévoles associatifs
- **Service d'Appui à la Gestion Associative** (SAGA)
- Centre de **ressources et d'informations**
- Centre de **ressources emploi**

Le pôle formation

L'ACEPP 33/47 est un organisme de formation enregistré sous le n° 72 33 04 798 33 auprès de la préfecture Région Nouvelle Aquitaine. (Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat).

Dans le cadre du décret qualité pour la formation, l'ACEPP 33/47 est certifiée QUALIOPI pour ses actions de formation.



Nous sommes labellisés par IPERIA Institut pour les formations des salariés et assistants maternels du particulier employeur.



Nos champs d'actions

Nos formations s'adressent :

- Aux professionnels de la petite enfance : accueil collectif, individuel, micro-crèche, Relais Assistantes Maternelles, Maison d'Assistants Maternels, Lieu d'Accueil Enfants Parents, ...
- Aux salariés des établissements d'accueil de jeunes enfants à gestion associative
- Aux salariés des collectivités territoriales, des organismes publics
- Aux parents bénévoles des établissements
- Toutes personnes souhaitant se former dans le secteur de la petite enfance.

Nos objectifs

- Concevoir des dispositifs de formation adaptés aux besoins des professionnels et des bénévoles
- Transmettre savoirs, méthodes et outils en lien avec la pratique professionnelle des stagiaires
- Permettre l'ouverture, la recherche personnelle et professionnelle
- Créer des liens entre structures et entre individus d'une même structure
- Échanger des pratiques et des réflexions entre professionnels et entre parents
- Favoriser une démarche individuelle en respectant l'expression de chacun, la participation au groupe et l'interrogation de chacun sur ses pratiques
- Construire une pensée collectivement et amorcer un changement de regard
- Prendre du recul sur ses pratiques quotidiennes et son contexte.

Notre charte déontologique

Nous nous engageons à :

- Envisager l'acte de formation comme un temps d'apprentissage, de réflexion permettant les découvertes, la création, l'inventivité où chacun puisse penser, échanger, se rencontrer... et non dans une logique d'uniformisation des pratiques
- Défendre une approche plurielle de la formation, non-dogmatique, afin d'éclairer et de nourrir la diversité de tous
- Favoriser la place des bénévoles associatifs et des parents dans nos formations
- Respecter les participants dans leurs convictions et ne pas promouvoir un lieu d'accueil ou une pratique spécifique comme modèle unique
- Adopter une attitude d'ouverture vis-à-vis des pratiques, des évolutions sociales et des connaissances actuelles liées à l'accueil des jeunes enfants
- Annoncer et appliquer la règle de confidentialité durant le temps de formation
- Mettre à votre disposition un référent pouvant construire un programme adapté à vos attentes et pour le suivi de votre dossier de prise en charge
- Mettre en place des groupes adaptés (12 à 14 participants)
- Prendre en compte les appréciations rendues par les stagiaires lors des évaluations.

Nos types d'actions

Les formations catalogue

Les formations se déroulent dans notre salle de formation, entre professionnels et/ou parents bénévoles de différentes structures et de différents lieux.

Les formations sur site

Organisées dans vos locaux, les formations sont destinées à une équipe ou à un groupe de professionnels.

Si vous gérez plusieurs établissements, nous pouvons vous proposer des formations en inter établissements, dans votre association ou dans notre salle de formation.

Les formations sur site sont conçues sur mesure, à partir des demandes et des projets d'un établissement, d'une équipe.

Elles sont réalisées avec l'appui théorique de nos formateurs qualifiés. Nous construisons un programme sur mesure en fonction de vos besoins.

Elles peuvent se dérouler en journée, en demi-journée ou en soirée.

Les analyses des pratiques Les régulations d'équipe

Organisées dans vos locaux, les analyses de la pratique et les régulations d'équipe sont destinées à une équipe.

Elles sont réalisées avec l'appui théorique de nos intervenants qualifiés. Nous construisons un programme sur mesure en fonction de vos besoins.

Elles se déroulent en dehors de la présence des enfants.

9

Les dispositifs de Validation des Acquis de l'Expérience

Nous pouvons être porteur de projets pour des dispositifs d'accompagnement à la Validation des Acquis de l'Expérience pour les diplômes suivants :

- Éducateur de Jeunes Enfants
- Auxiliaire de Puériculture.

Dans le cadre de ces dispositifs, nous collaborons avec d'autres organismes et instituts de formation.

En complément de notre offre de formation

Nous pouvons vous proposer :

- Des interventions sur des thématiques lors de soirées débats ou de conférences
- L'animation de café de parents
- L'animation de journées pédagogiques
- Un accompagnement individualisé sur des besoins spécifiques
- ...

Nos formateurs 2022

- **Christelle BABIN**, Co-coordinatrice ACEPP 81
- **Céline BERCION**, Sociologue consultante formatrice en management des ressources humaine
- **Lolita BRUZAT**, Psychologue, danseuse chorégraphe
- **Mylène CIPRIEN**, Consultante - Formatrice - Management - Prévention des Risques - Ressources Humaines formatrice
- **Fabienne COUILLAUD**, Diététicienne-nutritionniste consultante pour la restauration collective, spécialisée en hygiène, formatrice
- **Jérémy DARRACQ**, Animateur et formateur en éducation à l'environnement
- **Philippe DUPUY**, Directeur ACEPP Nationale
- **Caroline GOFRON**, Éducatrice de Jeunes Enfants, chargée d'accompagnement et animatrice de réseau ACEPP 33/47
- **Loriane GREMILLOT**, Kinésithérapeute
- **Roxane HERVE**, Chargée de projets, association E-graine Nouvelle Aquitaine
- **Sylvie LABOUREUR**, Sophrologue formatrice
- **Ingrid LACAZE**, Psychologue
- **Elodie MIRAMBEAU**, Éducatrice de Jeunes Enfants, Compagnie La Ronde des Crayons
- **Pascale PAVY**, Psychomotricienne
- **Alice PECHARMAN**, Éducatrice de Jeunes Enfants, Compagnie La Ronde des Crayons
- **Béatrice PEREIRA**, Psychomotricienne
- **François PERONNET**, Psychologue
- **Céline ROBERT**, Psychomotricienne, Chargée de mission, Coordinatrice pédagogique, formatrice ACEPP Nationale
- **Emmanuelle ROY**, Plasticienne
- **Valentine SALAUN**, Éducatrice de Jeunes Enfants
- **Thérèse URRUTY**, Psychologue

10

Et les formateurs et formatrices experts sur la formation certifiante pour les directions de crèche.

Nos méthodes pédagogiques

Nos formations sont adaptées à vos besoins, au contexte et à vos réalités de terrain. Nos méthodes pédagogiques alternent apports théoriques et pratiques, des échanges d'expériences et de pratiques.

Les profils de nos formateurs et formatrices

Nos formateurs sont experts dans le domaine de la petite enfance, de l'enfance, de la parentalité et des thématiques abordées. Leurs démarches s'appuient sur une expérience professionnelle avérée. Ils sont signataires d'une charte qui nous permet d'avoir une base de travail et une éthique commune.

Pour les formations sur site ou les analyses de la pratique, d'autres formateurs et formatrices peuvent intervenir.

Nos conditions générales de vente

Public

Nos formations s'adressent :

- Aux professionnels de la petite enfance : accueil collectif, individuel, micro-crèche, Relais Assistantes Maternelles, Maison d'Assistants Maternels, Lieu d'Accueil Enfants Parents, ...
- Aux salariés des établissements d'accueil de jeunes enfants à gestion associative
- Aux salariés des collectivités territoriales, des organismes publics
- Aux parents bénévoles des établissements
- Toutes personnes souhaitant se former dans le secteur de la petite enfance.



Si vous êtes en situation de handicap ou si vous avez des besoins spécifiques qui nécessiteraient des aménagements pour suivre une formation, notre équipe est à votre écoute pour vous accompagner et faciliter votre parcours.

N'hésitez pas à contacter Axelle VILLENEUVE, notre référente handicap, pour mettre en œuvre un accompagnement et des modalités d'adaptation de la formation :
acepp33.47villeneuve@orange.fr ou 05 56 49 16 42

Conditions d'organisation

INSCRIPTION

Pour vous inscrire, il vous suffit de nous retourner le bulletin d'inscription complété par mail ou courrier avant le 15 février 2022 (Dans la mesure du possible).

Le bulletin d'inscription vaut pour inscription et engagement à l'action de formation.

Possibilité d'inscription sur notre site Internet : <http://acepp33-47.fr/sinscrire-a-une-formation/>

Par mail : acepp33.47@orange.fr

Par téléphone : 05 56 49 16 42

CONFIRMATION D'INSCRIPTION

Vous recevez un mail de confirmation de votre inscription à l'adresse mail communiquée, accompagné d'un devis et d'un programme pour transmission à votre OPCO et un questionnaire de recensement des attentes et des besoins à transmettre au participant.

CONVENTION DE FORMATION

Dans les mois précédant la formation, l'employeur reçoit par mail une convention de formation, dont il s'engage à retourner un exemplaire signé à l'ACEPP 33/47 (via la signature en ligne ou par retour de mail ou de courrier)

CONVOCATION

En amont de la formation, l'employeur reçoit une convocation, à transmettre au participant. Elle indique le lieu, les horaires et le plan d'accès à la formation. Elle est accompagnée du programme de la formation, du livret du stagiaire et du règlement intérieur.

SUIVI & MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Évaluation formative en cours de formation (mises en situation, QCM, jeux, quizz, échanges, études des cas, ...)
- À l'issue de la formation par un questionnaire individuel complété par chaque stagiaire ainsi que par un bilan oral avec le formateur et la responsable du pôle formation
- Dans un délai de 3 mois, un questionnaire en ligne est envoyé à chaque participant et à l'employeur pour nous permettre de mesurer la mise en pratique de la formation et les acquis en situation de travail.

ATTESTATION & FACTURATION

A l'issue de toute action de formation :

- Une facture et un certificat de réalisation par stagiaire sont adressés à l'employeur,
- Une attestation de formation est envoyée au stagiaire, mentionnant les objectifs, la nature, la durée de l'action et les résultats de l'évaluation des acquis de la formation,
- Les supports pédagogiques de la formation.

INFORMATIQUE & LIBERTÉ

Les informations à caractère personnel qui sont communiquées par le client ou les participants à l'ACEPP 33/47 font l'objet d'un traitement informatique et ne pourront être communiquées à des tiers. L'ACEPP 33/47 en assure la totale confidentialité.

Conformément à la réglementation française qui est applicable à ces données, chaque participant dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux informations le concernant. Il peut, à tout moment, exercer ce droit en contactant l'ACEPP 33/47.

CONDITIONS D'ANNULATION

En cas d'annulation par le bénéficiaire, des frais d'annulation pourront être demandés selon les modalités ci-dessous (sauf cas de force majeure : arrêt de travail sur justificatif d'absence. Dans ce cas, aucune somme ne sera retenue par l'ACEPP 33/47).

- Jusqu'à 15 jours calendaires avant le début de la formation : pas de frais d'annulation
- De 14 à 7 jours calendaires avant le début de la formation : 30% des frais de formation seront facturés
- De 6 à 3 jours calendaires avant le début de la formation : 50% des frais de formation seront facturés
- Moins de 3 jours calendaires avant le début de la formation : la totalité des frais de formation sera facturée

L'ACEPP 33/47 se réserve la possibilité, en cas d'insuffisance de participants, d'annuler l'action de formation jusqu'à 3 jours avant la date de démarrage. L'ACEPP 33/47 en informe la structure bénéficiaire. Aucune indemnité ne sera versée au bénéficiaire en raison de l'annulation du fait de l'ACEPP 33/47.

Si une contestation ou un différend n'a pu être réglé à l'amiable, le tribunal de Bordeaux sera seul compétent pour régler le litige.

MONTANTS DES COÛTS PÉDAGOGIQUES FORMATIONS CATALOGUE

Formations dans nos locaux à Bègles :

Tarif salarié pour une journée de formation (=7 heures)

Adhérent ACEPP + Ligne appui au réseau : 150 €*
Adhérent ACEPP : 170 €
Non adhérent : 220 €
Individuel (sans prise en charge OPCO) : 60 €
Assistant maternel indépendant : prise en charge selon les modalités prévues par IPERIA
L'INSTITUT

Tarif bénévole pour une journée de formation (=7 heures)

Adhérent ACEPP + Ligne appui au réseau : 65 €*
Adhérent ACEPP : 75 €
Non adhérent : 100 €

**Des tarifs préférentiels sont appliqués aux adhérents de l'ACEPP. A la fin du 1er semestre 2022, une refacturation sera adressée aux associations n'ayant pas adhéré en 2022 et qui auraient cependant bénéficié des tarifs adhérents.*

L'ACEPP n'étant pas assujettie à la TVA, les tarifs sont en TTC.

Formations à Agen :

Tarif salarié pour une journée de formation (=7 heures)

Adhérent ACEPP : 200 €*
Non adhérent : 250 €

Individuel (sans prise en charge OPCO) : 90 €

Assistant maternel indépendant : prise en charge selon les modalités prévues par IPERIA

L'INSTITUT

Tarif bénévole pour une journée de formation (=7 heures)

Adhérent ACEPP : 105 €*
Non adhérent : 130 €

**Des tarifs préférentiels sont appliqués aux adhérents de l'ACEPP. A la fin du 1er semestre 2022, une refacturation sera adressée aux associations n'ayant pas adhéré en 2022 et qui auraient cependant bénéficié des tarifs adhérents.*

L'ACEPP n'étant pas assujettie à la TVA, les tarifs sont en TTC.



MONTANTS DES COÛTS PÉDAGOGIQUES FORMATIONS SUR SITE

Chaque projet est étudié avec le commanditaire, lors d'un rendez-vous pédagogique, afin de cerner les attentes et adapter au mieux le programme de l'action à chaque contexte.

Un devis et un programme sont ensuite proposés et le montant du coût pédagogique est établi en fonction :

- de la durée et du séquençage de l'action
- de l'intervenant choisi pour animer l'action
- du lieu de déroulement de l'action.

13



PRISE EN CHARGE DES FORMATIONS

L'ACEPP 33/47 est certifiée Qualiopi pour ces actions de formations, ce qui signifie que les coûts pédagogiques et les frais engagés pour les départs en formation des salariés peuvent être pris en charge par votre Opérateur de Compétences (OPCO).

Les coûts pédagogiques et les frais engagés pour les départs en formation des bénévoles élus peuvent être pris en charge, selon votre Opérateur de Compétences.

- Pour connaître les règles et les procédures de prise en charge des formations par votre OPCO, contactez-le au préalable.
- Vous pouvez également nous contacter pour toute information liée à la prise en charge des formations.

N'hésitez pas à contacter notre équipe du pôle formation :
Axelle VILLENEUVE, responsable : acepp33.47villeneuve@orange.fr
Aimie DUHEN, assistante administrative : acepp33.47@orange.fr
05 56 49 16 42

Informations pratiques

Notre salle de formation

Les formations se déroulent dans les locaux de l'ACEPP 33/47, au 48 avenue Ferdinand Buisson à Bègles (33130).

Selon les thématiques, les formations peuvent avoir lieu dans d'autres salles de la Métropole Bordelaise.

DÉLOCALISATION POSSIBLE :

Des formations peuvent être programmées sur d'autres dates dans les départements du Lot-et-Garonne, de la Dordogne, des Landes et des Pyrénées Atlantiques (si le nombre de participants le permet).

N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez organiser une formation délocalisée :

Axelle VILLENEUVE, responsable : acepp33.47villeneuve@orange.fr

Aimie DUHEN, assistante administrative : acepp33.47@orange.fr



Accès au centre de formation

En voiture :



- Sortie 17, Talence-Thouars | Gradignan-Malartic | ZA Chanteloiseau
- Sortie 20, Cadaujac | Bègles

En bus :



Liane 15, arrêt Thorez Goélands (3 min à pied)

En tramway :



- Ligne C, arrêt Gare de Bègles (10 min à pied)
- Ligne C, Stade Musard (15 min à pied)
- Ligne C, Calais Centujean (15 min à pied)

En train :



- Arrêt Gare de Bègles

Notre bâtiment se situe à côté de l'AFPA. Des places de parking gratuites sont disponibles autour du bâtiment.

Le stationnement dans les rues adjacentes est gratuit.

Un interphone se trouve à l'entrée.



Horaires et déjeuners

Les formations dans nos locaux se déroulent de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h.



Les repas du midi sont pris librement par les stagiaires.

Restaurant, boulangerie, supermarché et food truck se trouvent à proximité de nos locaux.



Le coût du repas est à ajouter au coût pédagogique de la formation, il peut être pris en charge par votre OPCO (Opérateur de Compétences).

Psychologie, Pédagogie Développement, Éveil

15

- 16 Accompagner l'enfant dans son besoin d'exploration
- 17 Expérimenter le Land'Art
- 18 Du bébé au jeune enfant : accompagner l'éveil sensoriel
- 19 Penser et accompagner la sécurité affective au quotidien
- 20 Allons dehors ! S'éveiller à la nature et au vivant
- 21 Accompagner au quotidien un enfant porteur de TSA et sa famille -
Module d'approfondissement
- 22 Allaitement, liens et attachement



Accompagner l'enfant dans son besoin d'exploration

2 - 4
7 - 8



PUBLIC

Professionnels de la petite enfance

Pré-requis : aucun prérequis n'est nécessaire pour suivre cette formation



DATES & DURÉE

Lundi 9, mardi 10 mai et mardi 7 juin 2022

De 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h
21 heures



OBJECTIFS

- Identifier les besoins et les étapes du développement du jeune enfant
- S'approprier les notions, les concepts et leurs enjeux : exploration, autonomie, liberté motrice, activité spontanée, prise de risque, danger, sécurité, ...
- Construire les conditions relationnelles et adapter l'espace pour garantir la nécessaire sécurité de base de chaque enfant et favoriser les explorations et les apprentissages
- Définir son rôle et ajuster son positionnement auprès de l'enfant



CONTENUS

Séquence 1 :

- Situer les étapes du développement psychomoteur en lien avec les besoins affectifs et d'autonomie du jeune enfant
- Définir et identifier les notions et les concepts : exploration, autonomie, liberté motrice, activité spontanée, prise de risque, danger, sécurité
- Repérer l'intérêt, le rôle et les enjeux de l'exploration dans le développement de l'enfant

16

Séquence 2 :

- Élaborer les conditions humaines relationnelles permettant aux capacités de l'enfant de se déployer
- Élaborer les conditions organisationnelles et environnementales

Travail d'intersession

Séquence 3 :

- Retours d'expériences et du travail d'intersession
- Comprendre son rôle, sa place, son attitude, son positionnement
- Savoir accompagner chacun des enfants tout en garantissant son besoin d'exploration et d'autonomie



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques et pratiques. Échanges d'expériences et de pratiques. Travaux en groupe. Études de cas. Exercices pratiques. Un dossier pédagogique sera remis sous format numérique à chaque participant.



ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Évaluation formative en cours de formation,
- À l'issue de la formation par un questionnaire individuel complété par chaque stagiaire et par un bilan oral,
- A 3 mois, un questionnaire en ligne est adressé à chaque participant et employeur.



COUT PÉDAGOGIQUE

Adhérent ACEPP + Ligne appui au réseau : 450 €

Adhérent ACEPP : 510 €

Non adhérent : 660 €

Individuel (sans prise en charge OPCO) : 180 €

INTERVENANTE

Pascale Pavy

Psychomotricienne formatrice

Expérimenter le Land'Art

2 - 4 - 5

6 - 8

Le Land'Art est une tendance de l'art contemporain utilisant le cadre et les matériaux de la nature (bois, terre, pierres, sable, eau, rocher, etc.). Le plus souvent, les œuvres sont en extérieur, exposées aux éléments et soumises à l'érosion naturelle ; ainsi, certaines œuvres ont disparu et il ne reste que leur souvenir photographique et des vidéos.

PUBLIC

Professionnels de la petite enfance

Pré-requis : aucun prérequis n'est nécessaire pour suivre cette formation

DATES & DURÉE

Lundi 23 et mardi 24 mai 2022

De 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h
14 heures

OBJECTIFS

- Découvrir et expérimenter le Land'Art
- Comprendre l'intérêt du Land'Art dans l'éveil du jeune enfant
- Élaborer et concevoir des ateliers selon l'environnement extérieur disponible
- Définir son rôle et sa place auprès de l'enfant et ajuster son positionnement professionnel dans son accompagnement

CONTENUS

Séquence 1 :

- Découvrir le Land'Art, le situer dans l'histoire de l'Art, découvrir des artistes et des œuvres
- Expérimenter la technique et se mettre en situation de création avec des éléments naturels et dans la nature

Séquence 2 :

- Identifier et prendre en compte les liens entre l'enfant et la nature
- S'approprier et construire un positionnement professionnel dans l'éveil culturel du jeune enfant
- S'approprier les médiations pour concevoir des ateliers et identifier son positionnement professionnel :
 - Atelier "collage, confection de tableaux"
 - Atelier "terre, argile et éléments naturels : modelage, sculptures"
 - Atelier "création de son petit jardin"

17

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques et pratiques. Échanges d'expériences et de pratiques. Ateliers en petits groupes et en grand groupe. Mises en situation pratiques. Un dossier pédagogique sera remis sous format numérique à chaque participant.

ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Évaluation formative en cours de formation,
- À l'issue de la formation par un questionnaire individuel complété par chaque stagiaire et par un bilan oral,
- A 3 mois, un questionnaire en ligne est adressé à chaque participant et employeur.

COUT PÉDAGOGIQUE

Adhérent ACEPP + Ligne appui au réseau : 300 €

Adhérent ACEPP : 340 €

Non adhérent : 440 €

Individuel (sans prise en charge OPCO) : 120 €

INTERVENANTES

Alice PECHARMAN et Elodie

MIRAMBEAU

Éducatrices de jeunes enfants, La
ronde des Crayons

Du bébé au jeune enfant : accompagner l'éveil sensoriel

2 - 4
7 - 8



PUBLIC

Professionnels de la petite enfance

Pré-requis : aucun prérequis n'est nécessaire pour suivre cette formation



DATES & DURÉE

Lundi 13, mardi 14 juin et vendredi 8 juillet 2022

De 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h
21 heures



OBJECTIFS

- Actualiser ses connaissances sur les grands principes des différentes approches sensorielles
- Identifier le rôle, la place et le positionnement de l'adulte auprès de l'enfant
- Découvrir et expérimenter des jeux, des installations, des mises en situation corporelle, des matériels
- Mettre en place un environnement, des espaces et des actions propices à l'éveil sensoriel



CONTENUS

Séquence 1 :

- Définir la sensorialité, le rôle et la place des sens dans le corps et dans le développement de l'enfant
- Découvrir et/ou mettre à jour ses connaissances sur les théories de la sensorialité et réfléchir à leur intérêt pour la pratique en crèche
- Connaître le développement de chaque sens, le comprendre et expérimenter son impact :
 - la vue

18

Séquence 2 :

- le sens vestibulaire, l'ouïe, le toucher, la proprioception, l'odorat, le goût
- Prendre conscience de la multi-sensorialité au quotidien et appréhender les dysfonctionnements

Travail d'intersession : inventaire du matériel dédié à l'exploration sensorielle

Séquence 3 :

- Repérer la place du sensoriel dans les crèches et déterminer la pertinence des propositions en fonction des âges des enfants
- Utiliser les théories de l'aménagement de l'espace pour réfléchir un espace sensoriel clos et/ou ouvert
- Mettre en lien les théories et créer un court atelier d'éveil sensoriel



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques et pratiques. Échanges d'expériences et de pratiques. Travaux en groupe. Mises en jeu corporelles et jeux de rôles. Études de cas. Création d'un matériel sensoriel. Un dossier pédagogique sera remis sous format numérique à chaque participant.



ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Évaluation formative en cours de formation,
- À l'issue de la formation par un questionnaire individuel complété par chaque stagiaire et par un bilan oral,
- A 3 mois, un questionnaire en ligne est adressé à chaque participant et employeur.



COÛT PÉDAGOGIQUE

Adhérent ACEPP + Ligne appui au réseau : 450 €

Adhérent ACEPP : 510 €

Non adhérent : 660 €

Individuel (sans prise en charge OPCO) : 180 €

INTERVENANTE

Béatrice PEREIRA

Psychomotricienne formatrice

Penser et accompagner la sécurité affective

3 - 4
9 - 10

PUBLIC

Professionnels de la petite enfance

Pré-requis : aucun prérequis n'est nécessaire pour suivre cette formation

DATES & DURÉE

Lundi 14, mardi 15 novembre et lundi 5 décembre 2022

De 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h
21 heures

OBJECTIFS

- Identifier les besoins et les étapes du développement affectif du jeune enfant
- Identifier et prendre en compte l'impact de l'espace et des positionnements professionnels dans l'accompagnement de l'enfant
- Mettre en place un environnement et des espaces pour garantir cette sécurité affective
- Articuler les pratiques professionnelles aux besoins des enfants accueillis

CONTENUS

Séquence 1 :

- Définir les notions de besoins, sécurité affective et attachement
- Connaître les différentes étapes du développement du jeune enfant de 3 mois à 3 ans
- Déterminer les besoins fondamentaux physiques et psychologiques du jeune enfant
- Repérer les différentes postures et actions éducatives visant à préserver la sécurité affective

Séquence 2 :

- Identifier l'espace comme support de relation préservant la sécurité affective du jeune enfant
- Préserver la sécurité affective du jeune enfant grâce aux médiations éducatives et à l'aménagement des espaces
- Savoir se positionner dans l'espace et adapter son accompagnement aux besoins collectifs et individuels

Travail d'intersession à partir d'observations du terrain

Séquence 3 :

- Prendre conscience de l'importance d'un cadre sécurisant et stimulant
- Mettre en lien les besoins des enfants, les repères et l'organisation d'une journée
- Construire une démarche dynamique pour articuler pratiques professionnelles et besoins des enfants
- Ancrer son accompagnement dans la réalité de terrain : difficultés rencontrées, pistes d'actions à mener

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques et pratiques. Échanges d'expériences et de pratiques. Travaux en groupe. Études de cas. Jeux de rôle. Un dossier pédagogique sera remis sous format numérique à chaque participant.

ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Évaluation formative en cours de formation,
- À l'issue de la formation par un questionnaire individuel complété par chaque stagiaire et par un bilan oral,
- A 3 mois, un questionnaire en ligne est adressé à chaque participant et employeur.

COUT PÉDAGOGIQUE

Adhérent ACEPP + Ligne appui au réseau : 450 €

Adhérent ACEPP : 510 €

Non adhérent : 660 €

Individuel (sans prise en charge OPCO) : 180 €

INTERVENANTE

Valentine SALAUN

Éducatrice de Jeunes Enfants
formatrice

Allons dehors !

S'éveiller à la nature et au vivant

2 - 5 - 6

PUBLIC

Professionnels de la petite enfance

Pré-requis : aucun prérequis n'est nécessaire pour suivre cette formation

DATES & DURÉE

Jeudi 31 mars et vendredi 01 avril 2022

De 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h
14 heures

OBJECTIFS

- Identifier les bienfaits et les impacts du dehors et de la nature dans le développement et l'éveil de l'enfant
- Identifier les freins, les leviers et les enjeux à l'utilisation du dehors
- Définir son rôle, sa place et son positionnement dans la découverte et l'exploration de la nature et le vivant
- Mettre en place un environnement extérieur propice aux situations d'interactions ludiques, aux découvertes des éléments de la nature

CONTENUS

Séquence 1 :

- Repérer les représentations sur la nature, l'environnement, l'animation, l'éducation, ...
- Identifier les enjeux et les bienfaits d'une éducation sensible à la nature et au naturel
- Comprendre les relations entre les besoins de l'enfant et les bienfaits du dehors
- Repositionner la nature dans le quotidien de l'enfant et recréer une relation sensible
 - Identifier les freins à l'utilisation du dehors
 - Identifier les leviers et les enjeux à la mise en place d'animations en extérieur

20

Séquence 2 :

- Savoir accompagner l'enfant dans l'observation du monde vivant qui l'entoure
- Découvrir et s'approprier des idées d'environnement favorables à l'éveil au naturel et au vivant et les adapter au contexte règlementaire de la petite enfance
- Expérimenter et analyser des situations d'animations, d'interactions ludiques avec son environnement
- Approfondir la notion de jeux et des jouets au sein des crèches
- S'approprier et construire un positionnement professionnel favorisant un éveil au naturel et au vivant

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques et pratiques. Études de cas. Mises en situation d'animation. Échanges d'expériences et de pratiques. Un dossier pédagogique sera remis à chaque participant.

ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Évaluation formative en cours de formation,
- À l'issue de la formation par un questionnaire individuel complété par chaque stagiaire et par un bilan oral,
- A 3 mois, un questionnaire en ligne est adressé à chaque participant et employeur.

COUT PÉDAGOGIQUE

Adhérent ACEPP + Ligne appui au réseau : 300 €

Adhérent ACEPP : 340 €

Non adhérent : 440 €

Individuel (sans prise en charge OPCO) : 120 €

INTERVENANT

Jérémy DARRACQ, animateur et formateur en éducation à l'environnement

Accompagner au quotidien un enfant porteur de TSA et sa famille 1-2

3 - 10



PUBLIC

Professionnels de la petite enfance

Pré-requis : avoir participé au module « Les Troubles du Spectre Autistique, les troubles du comportement » en 2019 ou « Accueillir et accompagner un enfant porteur de TSA » en 2021 ou avoir effectué une formation de sensibilisation



DATES & DURÉE

Vendredi 6 mai et vendredi 3 juin 2022

De 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h
14 heures



OBJECTIFS

- Affiner ses outils d'observation pour mieux comprendre les troubles du spectre autistique
- Développer des modes de relation et des outils de communication adaptés
- Construire une organisation et un environnement adaptés à l'accompagnement de l'enfant et développer des postures pour agir face aux troubles du comportement
- Construire une relation de partenariat et travailler avec les familles et des professionnels spécialisés



CONTENUS

Séquence 1 :

- Réactualiser ses connaissances sur les spécificités des TSA : la communication, les contacts sociaux, la sensorialité, les capacités d'autocontrôle
- Utiliser la communication verbale et des outils de communication non verbaux (visuels, gestuels, pictogrammes, langue des signes...)
- Définir les repères et l'organisation spatio-temporelle de la crèche : routines, rituels, repères visuels

21

Travail d'intersession ?

Séquence 2 :

- Comprendre les comportements violents autodirigés et/ou dirigés sur l'autre
- Identifier les types de réponses adaptées
- Repérer les impacts possibles des TSA sur l'entourage (familles, professionnels)
- Constituer une alliance éducative avec les parents et la famille
- Orienter les familles, travailler en équipe et en réseau



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques et pratiques. Échanges d'expériences et de pratiques. Travaux en petits groupes. Un dossier pédagogique sera remis sous format numérique à chaque participant.



ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Évaluation formative en cours de formation,
- À l'issue de la formation par un questionnaire individuel complété par chaque stagiaire et par un bilan oral,
- A 3 mois, un questionnaire en ligne est adressé à chaque participant et employeur.



COÛT PÉDAGOGIQUE

Adhérent ACEPP + Ligne appui au réseau : 300 €

Adhérent ACEPP : 340 €

Non adhérent : 440 €

Individuel (sans prise en charge OPCO) : 120 €

INTERVENANTE

Thérèse URRUTY

Psychologue formatrice

Allaitement, liens et attachement

1-2-3

PUBLIC

Professionnels de la petite enfance

Pré-requis : aucun prérequis n'est nécessaire pour suivre cette formation

DATES & DURÉE

Lundi 20 et mardi 21 juin 2022

De 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

14 heures

OBJECTIFS

- Actualiser ou acquérir des connaissances sur la théorie de l'attachement
- Comprendre ce qui se joue dans l'allaitement et les liens d'attachement
- Ajuster ses postures professionnelles dans l'accompagnement de la famille dans la séparation, la reprise d'activités, la diversification alimentaire, le sevrage du bébé allaité, la place du père, ...

CONTENUS

Séquence 1 :

- Actualiser ou acquérir les connaissances de base sur la théorie de l'attachement
- Acquérir les connaissances sur les effets de l'allaitement sur le lien
- Identifier les représentations maternelles sur l'allaitement
- Connaître l'impact affectif pour le jeune enfant

Séquence 2 :

22

- Identifier la place pour un tiers dans le lien mère enfant dans l'allaitement : le père, la crèche
- Identifier les situations mettant en question l'allaitement et les attentes des familles envers les professionnels
- Objectiver la place de l'allaitement au sein du projet de la structure

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques et pratiques. Échanges d'expériences et de pratiques. Ateliers de travail en petits groupes. Études de cas. Un dossier pédagogique sera remis sous format numérique à chaque participant.

ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Évaluation formative en cours de formation,
- À l'issue de la formation par un questionnaire individuel complété par chaque stagiaire et par un bilan oral,
- A 3 mois, un questionnaire en ligne est adressé à chaque participant et employeur.

COUT PÉDAGOGIQUE

Adhérent ACEPP + Ligne appui au réseau : 300 €

Adhérent ACEPP : 340 €

Non adhérent : 440 €

Individuel (sans prise en charge OPCO) : 120 €

INTERVENANTE

Ingrid LCAZE

Psychologue formatrice

Fonctionnement de la structure, Travail d'équipe

- 24 Accompagner la parentalité
- 25 Accueillir la diversité des familles
- 26 Comprendre les différentes générations de l'équipe pour mieux travailler ensemble
- 27 Intégrer le développement durable dans ses pratiques en crèche

23



Accompagner la parentalité

1-3-9



PUBLIC

Professionnels de la petite enfance

Pré-requis : aucun prérequis n'est nécessaire pour suivre cette formation



DATES & DURÉE

Lundi 04 et mardi 05 avril 2022

De 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

14 heures



OBJECTIFS

- Définir et comprendre les notions et les concepts : parentalité, soutien à la parentalité, guidance parentale, compétences parentales, ...
- Identifier la portée des missions, les enjeux et la dimension éthique d'un établissement d'accueil de jeunes enfants
- Mettre en place une démarche de coéducation et des modes d'écoute, d'observation
- Ajuster ses postures professionnelles dans la relation aux familles et dans le « aller vers »



CONTENUS

Séquence 1 :

- Définir et situer le concept de parentalité
- Comprendre et mettre en perspectives les notions de guidance parentale, compétences parentales, soutien à la parentalité
- Identifier la place et la mission d'une crèche dans l'action politique et sociale autour de la notion d'accueil, d'accompagnement et de soutien à la parentalité
- Définir le champ de la prévention et reconnaître les avantages et les limites des normes éducatives

24

Séquence 2 :

- Définir la co-éducation, la continuité éducative
- Développer une compétence collective autour des enfants
- Savoir soutenir la réciprocité et la reconnaissance entre les acteurs de l'éducation des enfants
- Comprendre les enjeux de la qualité de relation entre parents et professionnels
- Accompagner des parents en situation de précarité ou dans des périodes de grande vulnérabilité



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques et pratiques. Échanges d'expériences et de pratiques. Exercices en groupes. Études de cas. Jeux de rôles. Un dossier pédagogique sera remis sous format numérique à chaque participant.



ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Évaluation formative en cours de formation,
- À l'issue de la formation par un questionnaire individuel complété par chaque stagiaire et par un bilan oral,
- A 3 mois, un questionnaire en ligne est adressé à chaque participant et employeur.



COÛT PÉDAGOGIQUE

Adhérent ACEPP + Ligne appui au réseau : 300 €

Adhérent ACEPP : 340 €

Non adhérent : 440 €

Individuel (sans prise en charge OPCO) : 120 €

INTERVENANTE

Céline ROBERT

Psychomotricienne, Chargée de mission, Coordinatrice pédagogique, formatrice ACEPP Nationale

Accueillir la diversité des familles

1-3
5-7

PUBLIC

Professionnels de la petite enfance

Pré-requis : aucun prérequis n'est nécessaire pour suivre cette formation

DATES & DURÉE

Jeudi 17 et vendredi 18 novembre 2022

De 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h
14 heures

OBJECTIFS

- Définir et comprendre les concepts de culture, identité, diversité, interculturalité, cadre de référence, « choc culturel », ...
- Comprendre l'autre et prendre en compte les diversités culturelles, éducatives, sociales, ... pour favoriser l'accueil
- Définir les éléments facilitateurs, les enjeux et les empêchements à l'accueil
- Créer les conditions pour accompagner et renforcer les relations parents - professionnels dans une démarche de coéducation

CONTENUS

Séquence 1 :

- Examiner le concept de culture
- Identifier le "choc culturel"
- Construire une approche interculturelle
- Décrire les variations culturelles du maternage et de l'éducation
- Distinguer des codes sociaux différents (regard, toucher, distance à l'autre, interaction, ...)

Séquence 2 :

- Identifier les enjeux de l'accueil pour l'enfant
- Construire l'alliance avec la famille
- Distinguer ce qu'il est possible d'accepter dans notre contexte culturel
- Décrire la problématique de la parentalité en situation de migration
- Intégrer la diversité culturelle dans les pratiques de l'accueil
- Utiliser une posture professionnelle visant à l'instauration d'une relation symétrique, égalitaire, avec les familles

25

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques et pratiques. Échanges d'expériences et de pratiques. Études et analyses de situations de cas. Jeux de rôles. Un dossier pédagogique sera remis sous format numérique à chaque participant.

ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Évaluation formative en cours de formation,
- À l'issue de la formation par un questionnaire individuel complété par chaque stagiaire et par un bilan oral,
- A 3 mois, un questionnaire en ligne est adressé à chaque participant et employeur.

COUT PÉDAGOGIQUE

Adhérent ACEPP + Ligne appui au réseau : 300 €

Adhérent ACEPP : 340 €

Non adhérent : 440 €

Individuel (sans prise en charge OPCO) : 120 €

INTERVENANTE

Thérèse URRUTY

Psychologue formée à l'approche interculturelle, formatrice

Comprendre les différentes générations de l'équipe pour mieux travailler ensemble



PUBLIC

Professionnels de la petite enfance

Pré-requis : aucun prérequis n'est nécessaire pour suivre cette formation



DATES & DURÉE

Jeudi 29 septembre et jeudi 20 octobre 2022

De 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h
14 heures

9

OBJECTIFS

- Identifier les caractéristiques des différentes générations présentes dans l'équipe
- Identifier les difficultés, les enjeux, les représentations et les leviers du travail en équipe
- Définir les pratiques et les conditions soutenant un fonctionnement collectif efficace
- Savoir se positionner, s'exprimer et communiquer avec ses collègues

CONTENUS

Séquence 1 :

- Appréhender les contours de la notion de génération
- Établir un état des lieux sur les problématiques liées aux questions de générations
- Identifier les problématiques liées aux différents rapports au travail qui s'expriment dans l'équipe

Travail d'intersession

26

Séquence 2 :

- Objectiver ses pratiques :
 - Faire le point sur les croyances qui sont à l'œuvre et qui peuvent engendrer des jugements de valeurs ou un manque de coopération
- Développer et renforcer de nouveaux comportements favorables à la coopération :
 - Les conditions et les clés et les outils pour une collaboration intergénérationnelle réussie

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques et pratiques. Echanges d'expériences et de pratiques. Travaux en groupe. Etudes de cas. Mises en situation pratiques. Jeux de rôles. Un dossier pédagogique sera remis sous format numérique à chaque participant.

ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Évaluation formative en cours de formation,
- À l'issue de la formation par un questionnaire individuel complété par chaque stagiaire et par un bilan oral,
- A 3 mois, un questionnaire en ligne est adressé à chaque participant et employeur.

COÛT PÉDAGOGIQUE

Adhérent ACEPP + Ligne appui au réseau : 300 €

Adhérent ACEPP : 340 €

Non adhérent : 440 €

Individuel (sans prise en charge OPCO) : 120 €

INTERVENANTE

Céline BERCION

Sociologue consultante formatrice en management des ressources humaines

Intégrer le développement durable dans ses pratiques en crèche

8

PUBLIC

Professionnels de la petite enfance

Pré-requis : aucun prérequis n'est nécessaire pour suivre cette formation

DATES & DURÉE

Jeudi 7 et vendredi 8 avril 2022

De 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

14 heures

OBJECTIFS

- Comprendre les enjeux du développement durable en crèche
- Définir les impacts des pratiques professionnelles sur l'environnement : consommations d'eau, d'énergies, achats, gestion des déchets, gaspillages, pollutions, ...
- Identifier les leviers d'actions pour agir en faveur du développement durable
- Formaliser les différentes formes de mises en œuvre possibles dans les projets

CONTENUS

Séquence 1 :

- Comprendre le développement durable : ses composantes, ses enjeux, ses 17 objectifs
- Établir collectivement un état des lieux de l'existant dans les crèches
- Identifier les grands axes sur lesquels agir et définir les obstacles, les freins et les leviers pour une démarche d'intégration du développement durable dans les structures
- Gaspillage alimentaire, déchets, modes de production et de consommation :
 - Connaître les principaux enjeux environnementaux, sociaux et économiques
 - Identifier les impacts, des solutions et/ou alternatives et des leviers d'actions

Séquence 2 :

- Pollution de l'air intérieur, perturbateurs endocriniens :
 - Connaître les principaux enjeux environnementaux, sociaux et économiques
 - Identifier les impacts, des solutions et/ou alternatives et des leviers d'actions
- Construire des fiches actions pour mettre en œuvre des actions concrètes
- Connaître différentes initiatives existantes afin de donner l'envie d'agir à son échelle
- Expérimenter la posture d'éducatrice, éducateur au développement durable
- Appréhender la démarche projet et comprendre comment concevoir une animation pédagogique

27

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques et pratiques. Débats. Échanges. Jeux. Mises en situation. Travaux en sous-groupe. Atelier de fabrication d'un produit. Un dossier pédagogique sera remis sous format numérique à chaque participant.

ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Évaluation formative en cours de formation,
- À l'issue de la formation par un questionnaire individuel complété par chaque stagiaire et par un bilan oral,
- A 3 mois, un questionnaire en ligne est adressé à chaque participant et employeur.

COUT PÉDAGOGIQUE

Adhérent ACEPP + Ligne appui au réseau : 300 €

Adhérent ACEPP : 340 €

Non adhérent : 440 €

Individuel (sans prise en charge OPCO) : 120 €

INTERVENANTE

Roxane HERVE

Chargée de projets, association E-graine Nouvelle Aquitaine

Hygiène, Santé, Sécurité, Nutrition

28

- 29 Prévenir les Troubles Musculo Squelettiques : gestes et postures des professionnels auprès des enfants
- 30 Prévenir les Troubles Musculo Squelettiques : gestes et postures des professionnels agents techniques
- 31 Maîtriser la méthode HACCP
- 32 Actualiser, mettre à jour son Plan de Maîtrise Sanitaire
- 33 Prévenir le stress et l'épuisement professionnel



Prévenir les TMS : gestes et postures des professionnels auprès des enfants

9

PUBLIC

Professionnels de la petite enfance
Pré-requis : occuper un poste auprès des enfants

DATES & DURÉE

Jeudi 6 et vendredi 7 octobre 2022
De 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h
14 heures

OBJECTIFS

- Connaître les enjeux de la sécurité physique pour mieux prendre soin de soi
- Acquérir les techniques de préservation corporelle et de manutention manuelle : mouvements, postures, pratiques, principes d'économie d'effort, ...
- Articuler l'allègement de la charge pour l'adulte et le développement de l'enfant
- Développer une conscience corporelle et une écoute de son corps

CONTENUS

Séquence 1 :

- Identifier et analyser les principaux risques liés aux postures de travail dans son environnement de travail
- Connaître les repères anatomiques principaux (articulations, schéma global corporel, postures, mouvements, positions statiques et/ou dynamiques avec un focus sur la colonne vertébrale, l'épaule et le coude)
- Prendre conscience de son schéma corporel pour améliorer sa posture et ses mouvements

Séquence 2 :

- Savoir pratiquer un échauffement musculaire et d'étirement adapté à son activité
- Repérer les situations à risques et acquérir une méthode d'analyse
- Acquérir des techniques de préservation corporelle et des pratiques
- Identifier les actions correctives et préventives à mettre en place
- Trouver des solutions adaptées, repérer les aides financières possibles, les supports de prévention existants, les interlocuteurs à solliciter

29

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques et pratiques. Échanges d'expériences et de pratiques. Supports vidéo. Études de cas et mises en pratique à partir de situations professionnelles. Exercices corporels. Jeux de rôles. Un dossier pédagogique sera remis sous format numérique à chaque participant.

ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Évaluation formative en cours de formation,
- À l'issue de la formation par un questionnaire individuel complété par chaque stagiaire et par un bilan oral,
- A 3 mois, un questionnaire en ligne est adressé à chaque participant et employeur.

COUT PÉDAGOGIQUE

Adhérent ACEPP + Ligne appui au réseau : 300 €
Adhérent ACEPP : 340 €
Non adhérent : 440 €
Individuel (sans prise en charge OPCO) : 120 €

INTERVENANTE

Loriane GREMILLOT
Kinésithérapeute formatrice

Prévenir les TMS : gestes et postures des professionnels agents techniques

9

PUBLIC

Professionnels de la petite enfance

Pré-requis : occuper un poste d'agent de cuisine, agent d'entretien

DATES & DURÉE

Lundi 3 et mardi 4 octobre 2022

De 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

14 heures

OBJECTIFS

- Connaître les enjeux de la sécurité physique pour mieux prendre soin de soi
- Acquérir les techniques de préservation corporelle et de manutention manuelle : mouvements, postures, pratiques, principes d'économie d'effort, ...
- Articuler l'allègement de la charge pour l'adulte et le développement de l'enfant
- Développer une conscience corporelle et une écoute de son corps

CONTENUS

Séquence 1 :

- Identifier et analyser les principaux risques liés aux postures de travail dans son environnement de travail
- Connaître les repères anatomiques principaux (articulations, schéma global corporel, postures, mouvements, positions statiques et/ou dynamiques avec un focus sur la colonne vertébrale, l'épaule et le coude)
- Prendre conscience de son schéma corporel pour améliorer sa posture et ses mouvements

Séquence 2 :

- Savoir pratiquer un échauffement musculaire et d'étirement adapté à son activité
- Repérer les situations à risques et acquérir une méthode d'analyse
- Acquérir des techniques de préservation corporelle et des pratiques
- Identifier les actions correctives et préventives à mettre en place
- Trouver des solutions adaptées, repérer les aides financières possibles, les supports de prévention existants, les interlocuteurs à solliciter

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques et pratiques. Échanges d'expériences et de pratiques. Supports vidéo. Études de cas et mises en pratique à partir de situations professionnelles. Exercices corporels. Jeux de rôles. Un dossier pédagogique sera remis sous format numérique à chaque participant.

ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Évaluation formative en cours de formation,
- À l'issue de la formation par un questionnaire individuel complété par chaque stagiaire et par un bilan oral,
- A 3 mois, un questionnaire en ligne est adressé à chaque participant et employeur.

COUT PÉDAGOGIQUE

Adhérent ACEPP + Ligne appui au réseau : 300 €

Adhérent ACEPP : 340 €

Non adhérent : 440 €

Individuel (sans prise en charge OPCO) : 120 €

INTERVENANTE

Mylène CIPRIEN,

Consultante - Formatrice -

Management - Prévention des

Risques - Ressources Humaines

formatrice

Maîtriser la méthode HACCP

8 - 10

PUBLIC

Professionnels de la petite enfance

Pré-requis : Occuper un poste en cuisine, en remplacement cuisine, en direction ou continuité de direction, infirmiers. Cuisine sur place ou cuisine satellite

DATES & DURÉE

Lundi 21 et mardi 22 mars 2022
De 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h
14 heures

OBJECTIFS

- Analyser les risques et maîtriser les points critiques à toutes les étapes de la fabrication d'un repas
- Identifier le rôle et la responsabilité de chacun dans la maîtrise des risques, de l'achat des matières premières au service des repas
- Respecter les protocoles d'hygiène dans l'établissement
- Assurer une traçabilité conforme à la réglementation

CONTENUS

Séquence 1 :

- Connaître et appliquer les textes réglementaires
- Définir les principes et les étapes de la démarche HACCP
- Décrire l'élaboration d'un Plan de Maîtrise Sanitaire
- Différencier les risques de contamination et de multiplication

Séquence 2 :

- Maîtriser les techniques de nettoyage et de désinfection
- Répertorier les autocontrôles à mettre en place
- Définir et maîtriser les cas particuliers : atelier cuisine, pique-nique, panier repas, biberons, ...

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques et pratiques. Exercices pratiques individuels et en groupes, ateliers, tests. Échanges d'expériences et de pratiques. Références des principaux textes ou circulaires. Un dossier pédagogique sera remis à chaque participant.

ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Évaluation formative en cours de formation,
- À l'issue de la formation par un questionnaire individuel complété par chaque stagiaire et par un bilan oral,
- A 3 mois, un questionnaire en ligne est adressé à chaque participant et employeur.

COUT PÉDAGOGIQUE

Adhérent ACEPP + Ligne appui au réseau : 300 €
Adhérent ACEPP : 340 €
Non adhérent : 440 €
Individuel (sans prise en charge OPCO) : 120 €

INTERVENANTE

Fabienne COUILLAUD
Diététicienne-nutritionniste
consultante pour la restauration
collective, spécialisée en hygiène,
formatrice

Actualiser, mettre à jour son Plan de Maîtrise Sanitaire

8

Le Plan de Maîtrise Sanitaire est un ensemble de documents décrivant les moyens mis en œuvre par votre établissement pour assurer l'hygiène et la sécurité alimentaire des aliments préparés et servis aux enfants que vous accueillez. Il est obligatoire et applicable depuis 2006 et vous est demandé lors d'un contrôle des services vétérinaires.

PUBLIC

Professionnels de la petite enfance

Pré-requis : Occuper un poste de direction ou continuité de direction, être en charge de la rédaction du PMS, des protocoles - avoir de bonnes connaissances de la méthode HACCP

DATES & DURÉE

Lundi 30 et mardi 31 mai 2022

De 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h
14 heures

OBJECTIFS

- Réactualiser ses connaissances sur le cadre réglementaire de la méthode HACCP et du Plan de Maîtrise Sanitaire
- Acquérir les principes d'élaboration d'un Plan de Maîtrise Sanitaire
- Construire un travail de collaboration avec le professionnel en charge de la confection des repas
- Vérifier en interne l'efficacité du Plan de Maîtrise Sanitaire

CONTENUS

Séquence 1 :

- Connaître et appliquer les textes réglementaires
- Réactualiser ses connaissances sur les principes et les étapes de la démarche HACCP
- Décrire l'élaboration d'un Plan de Maîtrise Sanitaire
- Prendre en compte la méthode des 5 M : Main-d'œuvre, Milieu, Matériel, Matière première, Méthode

Séquence 2 :

- Élaborer son Plan de Maîtrise Sanitaire
- Faire le point sur les protocoles à développer dans son PMS
- Répertorier les autocontrôles à mettre en place

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques et pratiques. Exercices pratiques individuels et en groupes. Analyse des PMS. Échanges d'expériences et de pratiques. Références des principaux textes ou circulaires. Un dossier pédagogique sera remis à chaque participant.

ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Évaluation formative en cours de formation,
- À l'issue de la formation par un questionnaire individuel complété par chaque stagiaire et par un bilan oral,
- A 3 mois, un questionnaire en ligne est adressé à chaque participant et employeur.

COUT PÉDAGOGIQUE

Adhérent ACEPP + Ligne appui au réseau : 300 €

Adhérent ACEPP : 340 €

Non adhérent : 440 €

Individuel (sans prise en charge OPCO) : 120 €

INTERVENANTE

Fabienne COUILLAUD

Diététicienne-nutritionniste
consultante pour la restauration
collective, spécialisée en hygiène,
formatrice

Prévenir le stress et l'épuisement professionnel

9

PUBLIC

Professionnels de la petite enfance

Pré-requis : aucun prérequis n'est nécessaire pour suivre cette formation

DATES & DURÉE

Jeudi 10 et vendredi 11 mars 2022

De 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

14 heures

OBJECTIFS

- Identifier les causes, les facteurs et les sources d'épuisement dans le quotidien professionnel
- Repérer les signes possibles d'épuisement professionnel pour soi et pour les autres
- Identifier des ressources, des leviers d'actions et des acteurs pour mieux vivre son quotidien professionnel
- Mobiliser les ressources nécessaires pour mettre en place un plan d'actions de prévention

CONTENUS

Séquence 1 :

- Comprendre les mécanismes et les facteurs du stress et de l'épuisement professionnel
- Se situer face au stress et découvrir les premiers outils de prévention
- Identifier ses prédispositions au stress

Séquence 2 :

- Faire émerger des pistes d'amélioration
- Savoir prendre du recul et cultiver l'optimisme pour diminuer le stress
- Comprendre les 3 niveaux de prévention
- Élaborer sa stratégie personnelle de prévention
- Identifier les acteurs de la Qualité de Vie au Travail et leurs missions

33

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques et pratiques. Jeux. Mises en situations et exercices psycho corporels. Travaux en groupe. Échanges d'expériences et de pratiques. Un dossier pédagogique sera remis à chaque participant.

ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Évaluation formative en cours de formation,
- À l'issue de la formation par un questionnaire individuel complété par chaque stagiaire et par un bilan oral,
- A 3 mois, un questionnaire en ligne est adressé à chaque participant et employeur.

COUT PÉDAGOGIQUE

Adhérent ACEPP + Ligne appui au réseau : 300 €

Adhérent ACEPP : 340 €

Non adhérent : 440 €

Individuel (sans prise en charge OPCO) : 120 €

INTERVENANTE

Sylvie LABOUREUR

Sophrologue formatrice

Management, Ressources Humaines, Pilotage

34

- 35 S'approprier les évolutions réglementaires de la loi Norma ou ASAP
- 36 Animer la charte nationale et maintenir une dynamique de projet auprès des équipes
- 37 Organisation du travail, gestion du temps et des priorités
- 38 Formation certifiante : Animer et gérer une crèche à gouvernance participative



S'approprier les évolutions réglementaires de la loi Norma ou ASAP

PUBLIC

Professionnels de la petite enfance
Pré-requis : Occuper un poste de direction d'associations, de direction de crèches associatives, de référent technique en micro-crèche.
Être gestionnaire

OBJECTIFS

- Identifier les principales évolutions réglementaires en référence au décret d'août 2021
- Définir les impacts majeurs
- Repérer les écarts majeurs dans sa structure
- Analyser les écarts sur son association et sa crèche afin d'élaborer un plan d'action

CONTENUS

Séquence 1 : en présentiel

- Identifier les évolutions législatives récentes et en cours pour le secteur de l'accueil des jeunes enfants
 - Le contexte de l'évolution du texte
 - Le calendrier
- Repérer les impacts de ces évolutions pour l'association et au quotidien
 - Présentation des évolutions du cadre réglementaire

Intersession de 3,5h à distance avec un travail en autonomie : Repérer les écarts majeurs dans sa structure avec un outil de repérage transmis par les formateurs

Séquence 2 : en présentiel

- Définir les actions à mettre en place pour respecter ce nouveau cadre légal
 - Les actions à mettre en place au regard du fonctionnement actuel et des écarts repérés
 - Repérage collectif des points qui devront faire l'objet d'un soutien externe (formation, accompagnement spécifique, ...) et/ou qui pourront être réalisés en interne
 - Établissement d'un rétro planning

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques et pratiques. Travaux en individuel et en groupe. Echanges d'expériences et de pratiques. Un dossier pédagogique sera remis à chaque participant.

ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Évaluation formative en cours de formation,
- À l'issue de la formation par un questionnaire individuel complété par chaque stagiaire et par un bilan oral,
- A 3 mois, un questionnaire en ligne est adressé à chaque participant et employeur.

COUT PÉDAGOGIQUE

Adhérent ACEPP + Ligne appui au réseau : 375 €
Adhérent ACEPP : 425 €
Non adhérent : 550 €
Individuel (sans prise en charge OPCO) : 150 €
Bénévole : se reporter à la grille tarifaire p. 12 et 13

DATES & DURÉE

DE 1 À 10

Crèches jusqu'à 20 places :
Mardi 8, mardi 15 et jeudi 24 mars 2022
17,5 heures

Crèches au-delà de 20 places :
Mercredi 9, mardi 15 et vendredi 25 mars 2022
17,5 heures
De 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

35

INTERVENANTS

Philippe DUPUY
Directeur ACEPP Nationale
Caroline GOFRON
Animatrice de réseau, formatrice
ACEPP 33/47

Animer la charte nationale et maintenir une dynamique de projets

DE 1 À 10

PUBLIC

Professionnels de la petite enfance

Pré-requis : Occuper un poste de direction, un poste de délégation pédagogique

DATES & DURÉE

Lundi 2, mardi 3 mai et mardi 28 juin 2022

De 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h
21 heures

OBJECTIFS

- S'approprier les 10 principes de la charte nationale pour l'accueil du jeune enfant : cadre et contexte
- Faire le lien entre les pratiques professionnelles existantes et les 10 principes
- S'approprier une méthodologie pour accompagner une équipe parents-professionnels et faire vivre la charte au quotidien

CONTENUS

Séquence 1 :

- Définir et comprendre les principes de la charte, le contexte légal et le cadre
- Repérer les niveaux de compréhensions de la charte selon les entrées du cadre national : enfant, famille, professionnels, organisation de la structure
- Identifier des pratiques ou des actions à mettre en œuvre pour faire vivre la charte

Séquence 2 :

- Définir une méthodologie pour faire vivre la charte au quotidien avec l'équipe
- Découvrir et partager des outils opérationnels de diffusion, de transmission et d'animation auprès des parents et des professionnels

Travail d'intersession

Séquence 3 :

- Présenter la mise en œuvre de la méthodologie suite à l'intersession
- Identifier les atouts et les écueils des expérimentations et de leurs impacts sur la dynamique de projets
- Définir des pistes d'action pour maintenir une dynamique de projet sur le long terme

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques et pratiques. Analyse de situations. Travaux individuels et en groupe. Échanges d'expériences et de pratiques. Un dossier pédagogique sera remis à chaque participant.

ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Évaluation formative en cours de formation,
- À l'issue de la formation par un questionnaire individuel complété par chaque stagiaire et par un bilan oral,
- A 3 mois, un questionnaire en ligne est adressé à chaque participant et employeur.

COUT PÉDAGOGIQUE

Adhérent ACEPP + Ligne appui au réseau : 450 €

Adhérent ACEPP : 510 €

Non adhérent : 660 €

Individuel (sans prise en charge OPCO) : 180 €

INTERVENANTES

Christelle BABIN

Co-coordinatrice ACEPP 81, formatrice
Caroline GOFRON

Animatrice de réseau, formatrice
ACEPP 33/47

Organisation du travail, gestion du temps et des priorités

9

PUBLIC

Professionnels de la petite enfance
Pré-requis : occuper un poste de direction ou être en délégation

DATES & DURÉE

Lundi 17 et mardi 18 octobre 2022
De 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h
14 heures

OBJECTIFS

- Agir sur les dimensions personnelle et collective de la gestion du temps
- Identifier les freins et les facteurs de perturbation possibles sur son travail, son temps et ses priorités
- Identifier les méthodes et les outils pour une organisation individuelle et collective efficiente et sereine

CONTENUS

Séquence 1 :

- Définir les notions d'organisation personnelle et collective, de gestion du temps
- Identifier les causes générales des problèmes d'organisation et de gestion du temps
- Intégrer organisation personnelle et organisation collective : démarche et techniques
- Analyser les modèles possibles d'organisation d'une crèche
- Identifier et classer les freins liés à :
 - l'organisation personnelle et sa propre gestion du temps
 - l'organisation collective

Séquence 2 :

- Faire la synthèse des objectifs d'amélioration sur le plan personnel et sur le plan collectif
- Choisir les outils d'amélioration de l'organisation personnelle et de la gestion du temps
- Optimiser les outils d'organisation collective
- Définir son plan d'actions en intégrant dimension collective et dimension individuelle

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques et pratiques. Travaux individuels et en sous-groupes. Échanges d'expériences et de pratiques. Un dossier pédagogique sera remis à chaque participant.

ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Évaluation formative en cours de formation,
- À l'issue de la formation par un questionnaire individuel complété par chaque stagiaire et par un bilan oral,
- A 3 mois, un questionnaire en ligne est adressé à chaque participant et employeur.

COUT PÉDAGOGIQUE

Adhérent ACEPP + Ligne appui au réseau : 300 €
Adhérent ACEPP : 340 €
Non adhérent : 440 €
Individuel (sans prise en charge OPCO) : 120 €

INTERVENANT

François PERONNET
Psychologue formateur

37

Animer et gérer une crèche à gouvernance participative

DE 1 À 10

Le réseau ACEPP a créé une certification au répertoire spécifique qui permettra :

- De reconnaître et valoriser les compétences complémentaires au métier des professionnels occupant le poste de direction, ou assurant la continuité de fonction de direction, de responsable technique et de référent technique, en complément des diplômes exigés pour exercer ces missions.
- De renforcer ou développer des compétences transversales nécessaires à l'exercice de ces missions dans un cadre de gouvernance participative.

PUBLIC

Salariés justifiant d'une qualification en référence à l'article R2324-34 du Code de la Santé publique

Prérequis : Tout professionnel exerçant ou ayant exercé dans une crèche à gouvernance participative une fonction de direction, de responsable technique, de référent technique ou en continuité de fonction de direction

DATES & DURÉE

20 jours entre le mois de mai 2022 et juin 2023

De 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

A raison de 2 jours par mois

140 heures

OBJECTIFS

38

- Animer une démarche de gouvernance participative
- Conduire des projets petite enfance dans une démarche coopérative
- Inscrire l'action d'une crèche à gouvernance participative dans son environnement
- Organiser l'activité d'une crèche à gouvernance participative
- Diriger l'équipe d'une crèche à gouvernance participative
- Organiser la gestion administrative et budgétaire d'une crèche à gouvernance participative

CONTENUS

Séquence 1 : ANIMER UNE DÉMARCHE DE GOUVERNANCE PARTICIPATIVE

- Identifier les parties prenantes d'une crèche à gouvernance participative
- Définir les objectifs et les modalités de coopération entre les parties prenantes en précisant notamment les missions et délégations éventuelles
- Animer les instances de coopération entre les parties prenantes

Séquence 2 : CONDUIRE DES PROJETS PETITE ENFANCE DANS UNE DÉMARCHE COOPÉRATIVE

- Identifier et articuler les différents niveaux de projets petite enfance
- Construire un projet petite enfance en mettant notamment en œuvre les principes de la charte nationale pour l'accueil du jeune enfant dans une démarche coopérative
- Construire une démarche d'évaluation participative du projet
- Animer des instances en mobilisant la participation des parties prenantes

Séquence 3 : INSCRIRE L'ACTION D'UNE CRÈCHE À GOUVERNANCE PARTICIPATIVE DANS SON ENVIRONNEMENT

- Identifier les différentes ressources d'un territoire
- Développer des réseaux de partenariat en mobilisant les parties prenantes
- Formaliser un partenariat

Animer et gérer une crèche à gouvernance participative

Séquence 4 : ORGANISER L'ACTIVITÉ D'UNE CRÈCHE A GOUVERNANCE PARTICIPATIVE

- Définir et animer le projet pédagogique d'une crèche à gouvernance participative
- Mettre en place le fonctionnement quotidien d'une crèche à gouvernance participative
- Organiser la participation de toutes les parties prenantes

Séquence 5 : DIRIGER L'ÉQUIPE D'UNE CRÈCHE À GOUVERNANCE PARTICIPATIVE

- Identifier différents outils pour diriger une équipe dans une crèche à gouvernance participative
- Appliquer la législation sociale d'une crèche à gouvernance participative
- Appliquer les règles en matière de santé au travail et de prévention des risques
- Mettre en place des actions de développement des compétences et de professionnalisation
- Animer le dialogue social

Séquence 6 : ORGANISER LA GESTION ADMINISTRATIVE ET BUDGÉTAIRE D'UNE CRÈCHE À GOUVERNANCE PARTICIPATIVE

- Mobiliser les ressources internes ou externes nécessaires au fonctionnement administratif d'une crèche à gouvernance participative
- Établir un budget prévisionnel d'une crèche en associant les parties prenantes
- Analyser l'évolution de l'activité au regard du contexte
- Négocier auprès des financeurs les moyens nécessaires au fonctionnement de la crèche à gouvernance participative
- Développer et utiliser des outils de communication coopératifs

39

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Alternance d'exposés théoriques et d'échanges en sous-groupe. Les méthodes participatives sont directement expérimentées par les stagiaires à partir de leur contexte professionnel. Utilisation d'étude de cas et mises en situation en lien avec les expériences concrètes de terrain.

MODALITÉS DE VALIDATION ET D'ÉVALUATION PRINCIPES DE CERTIFICATION

- La certification est délivrée en fonction des résultats obtenus à l'issue des évaluations prévues pour chaque compétence déclinée en savoir-faire observables.
- QCM : Questionnaire à choix multiples
- DSPP : Dossier de synthèse des pratiques professionnelles

La certification est délivrée lorsque le candidat a obtenu une moyenne minimum de 10/20 aux épreuves définies dans le référentiel d'évaluation.

Les résultats obtenus aux épreuves sont portés à l'attestation de fin de formation du candidat.

COUT PÉDAGOGIQUE

A venir dans le courant 2022

INTERVENANTS

Formateurs et formatrices « experts métiers » en fonction des thématiques

Stratégie nationale de la prévention et de la lutte contre la pauvreté

40

- 41 Accueillir et accompagner des familles en situation de précarité dans les crèches
- 42 Intégrer les arts et la culture dans sa pratique professionnelle
- 43 Le plurilinguisme chez l'enfant

1 PAS
DE PAUVRETÉ



Accueillir et accompagner des familles en situation de précarité dans les crèches

1 - 3 - 10

PUBLIC

Professionnels de la petite enfance
Pré-requis : aucun prérequis n'est nécessaire pour suivre cette formation

DATES & DURÉE

Jeudi 30 juin et vendredi 01 juillet 2022
De 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h
14 heures

OBJECTIFS

- Identifier et différencier les notions de précarité, de pauvreté et de vulnérabilité
- Comprendre l'impact de la précarité des familles sur l'éducation et l'accompagnement des enfants
- Définir les représentations, les éléments facilitateurs, les enjeux et les empêchements à l'accueil
- Concevoir l'accueil et la place de toutes les familles, notamment celles en situation de précarité

CONTENUS

Séquence 1 :

- Définir les notions de précarité, de pauvreté : définitions sociologiques, des médias, des politiques publiques
- Identifier les dimensions cachées de la pauvreté : apports des recherches de ATD Quart Monde
- Identifier les constats sur les déterminismes sociaux en France
- Identifier les facteurs qui influencent le caregiving parental
- Définir la notion de care, d'attachement et d'exploration
- Prévenir la pauvreté en agissant dès la petite enfance

Séquence 2 :

- Connaître l'impact de l'accueil en crèche sur les enfants des familles défavorisées
- Identifier les évolutions de la famille et du statut de l'enfant dans notre société
- Connaître la pédagogie de la diversité et l'éthique du care
- Mettre en œuvre l'accueil de toutes les familles en crèche : rendre capacitaire, penser son positionnement professionnel, co-construire la confiance
- Favoriser l'interconnaissance, la co-éducation, la co-socialisation

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques et pratiques. Échanges d'expériences et de pratiques. Exercices en groupes. Études de cas. Jeux de rôles. Un dossier pédagogique sera remis sous format numérique à chaque participant.

ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Évaluation formative en cours de formation,
- À l'issue de la formation par un questionnaire individuel complété par chaque stagiaire et par un bilan oral,
- A 3 mois, un questionnaire en ligne est adressé à chaque participant et employeur.

COUT PÉDAGOGIQUE

Adhérent ACEPP + Ligne appui au réseau : 300 €
Adhérent ACEPP : 340 €
Non adhérent : 440 €
Individuel (sans prise en charge OPCO) : 120 €

INTERVENANTE

Céline ROBERT
Psychomotricienne, Chargée de mission, Coordinatrice pédagogique, formatrice ACEPP Nationale

Intégrer les arts et la culture dans sa pratique professionnelle

1-3-5

PUBLIC

Professionnels de la petite enfance
Pré-requis : aucun prérequis n'est nécessaire pour suivre cette formation

DATES & DURÉE

Jeudi 14 et vendredi 15 avril 2022
De 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h
14 heures

OBJECTIFS

- Identifier l'importance de la place de l'éveil chez l'enfant
- Concevoir l'éveil chez l'enfant comme facteur d'inclusion sociale
- Intégrer les arts la culture dans sa pratique professionnelle et les rendre accessibles à l'enfant et à sa famille
- Impliquer les parents dans les projets artistiques et culturels

CONTENUS

Séquence 1 :

- Comprendre le développement du jeune enfant et l'importance de la place de l'éveil comme facteur d'inclusion sociale
- Mettre en place des temps d'éveil en fonction des âges, des envies, des potentialités de l'enfant
- Contribuer au développement moteur, émotionnel et psychique de l'enfant
- Élaborer et mettre en œuvre des projets d'activités auprès des enfants
- Favoriser un climat rassurant et structurant pour l'enfant autour du bien-être sensoriel
- Repérer les troubles précoces chez le jeune enfant et savoir orienter les familles

42

Séquence 2 :

- Adapter sa pratique quotidienne dans une démarche créative et ludique pour l'enfant
- Savoir animer des ateliers artistiques adaptés aux spécificités et besoins rencontrés
- Travailler sur sa posture et son positionnement professionnel vis-à-vis de l'enfant et de ses parents
- Favoriser des interactions de qualité en proposant des ateliers parent/enfant adaptés

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques et pratiques. Échanges d'expériences et de pratiques. Exercices en groupes. Mises en situations. Création et construction d'une séance type par les participants en petit groupe. Un dossier pédagogique sera remis sous format numérique à chaque participant.

ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Évaluation formative en cours de formation,
- À l'issue de la formation par un questionnaire individuel complété par chaque stagiaire et par un bilan oral,
- A 3 mois, un questionnaire en ligne est adressé à chaque participant et employeur.

COUT PÉDAGOGIQUE

Adhérent ACEPP + Ligne appui au réseau : 300 €
Adhérent ACEPP : 340 €
Non adhérent : 440 €
Individuel (sans prise en charge OPCO) : 120 €

INTERVENANTE

Lolita BRUZAT
Psychologue, danseuse chorégraphe,
formatrice

Le plurilinguisme chez l'enfant

1 - 2 - 3

PUBLIC

Professionnels de la petite enfance
Pré-requis : aucun prérequis n'est nécessaire pour suivre cette formation

DATES & DURÉE

2 jours à définir dans le 2ème semestre 2022
De 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h
14 heures

OBJECTIFS

- Identifier les liens existants entre langue, culture et identité
- Identifier les effets du plurilinguisme sur le développement du langage
- Définir les éléments facilitateurs, les enjeux et les empêchements à la communication
- Établir une communication et une relation avec l'enfant et sa famille

CONTENUS

Les contenus de cette formation sont provisoires et en cours de finalisation

Séquence 1 :

- Définir les notions et identifier les représentations : langue, culture, identité, bilinguisme, plurilinguisme, multilinguisme
- Comprendre le plurilinguisme, ses singularités et ses effets sur le développement du langage
- Identifier les enjeux de la prise en compte des langues familiales

Séquence 2 :

- Identifier les ressources internes et externes pour travailler avec les familles
- S'approprier des techniques et des outils pédagogiques pour accueillir et accompagner au quotidien les enfants et leurs familles
- Travailler sur sa posture et son positionnement professionnel

43

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques et pratiques. Échanges d'expériences et de pratiques. Travaux en groupe. Études de cas. Un dossier pédagogique sera remis sous format numérique à chaque participant.

ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Évaluation formative en cours de formation,
- À l'issue de la formation par un questionnaire individuel complété par chaque stagiaire et par un bilan oral,
- A 3 mois, un questionnaire en ligne est adressé à chaque participant et employeur.

COUT PÉDAGOGIQUE

Adhérent ACEPP + Ligne appui au réseau : 300 €
Adhérent ACEPP : 340 €
Non adhérent : 440 €
Individuel (sans prise en charge OPCO) : 120 €

INTERVENANT

Formatrice ou formateur expert de la thématique

Les formations délocalisées dans le Lot-et-Garonne

44

- 45 Accompagner les frustrations chez le jeune enfant
- 45 Expérimenter le Land'Art
- 45 Prévenir le stress et l'épuisement professionnel
- 46 Du bébé au jeune enfant : accompagner l'éveil sensoriel
- 46 Organisation du travail, gestion du temps et des priorités



Les thématiques possibles

2 - 4 - 10

Accompagner les frustrations chez le jeune enfant

OBJECTIFS

- Observer l'enfant au quotidien pour élaborer des réponses pédagogiques adaptées
- Construire une relation de dialogue avec l'enfant pour proposer des réponses éducatives adaptées
- Aménager et organiser les espaces et les temps de la journée
- Intervenir en cohérence et en équipe, faire médiation

DATES & DUREE

Jeudi 10 et vendredi 11 février 2022
De 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h
14 heures

COUT PEDAGOGIQUE

Adhérent ACEPP : 400 €
Non adhérent : 500 €
Individuel (sans prise en charge OPCO) : 180 €

INTERVENANTE

Lolita BRUZAT
Psychologue, danseuse chorégraphe formatrice

2 - 4 - 5 - 6 - 8

Expérimenter le Land'Art

OBJECTIFS

- Découvrir et expérimenter le Land'Art
- Comprendre l'intérêt du Land'Art dans l'éveil du jeune enfant
- Élaborer et concevoir des ateliers selon l'environnement extérieur disponible
- Définir son rôle et sa place auprès de l'enfant et ajuster son positionnement professionnel dans son accompagnement

DATES & DUREE

Jeudi 12 et vendredi 13 mai 2022
De 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h
14 heures

COUT PEDAGOGIQUE

Adhérent ACEPP : 400 €
Non adhérent : 500 €
Individuel (sans prise en charge OPCO) : 180 €

INTERVENANTE

Emmanuelle ROY
Plasticienne formatrice

9

Prévenir le stress et l'épuisement professionnel

OBJECTIFS

- Identifier les causes, les facteurs et les sources d'épuisement dans le quotidien professionnel
- Repérer les signes possibles d'épuisement professionnel pour soi et pour les autres
- Identifier des ressources, des leviers d'actions et des acteurs pour mieux vivre son quotidien professionnel
- Mobiliser les ressources nécessaires pour mettre en place un plan d'actions de prévention

DATES & DUREE

Jeudi 17 et vendredi 18 mars 2022
De 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h
14 heures

COUT PEDAGOGIQUE

Adhérent ACEPP : 400 €
Non adhérent : 500 €
Individuel (sans prise en charge OPCO) : 180 €

INTERVENANTE

Sylvie LABOUREUR
Sophrologue formatrice

Les thématiques possibles

2 - 4 - 1 - 8

Du bébé au jeune enfant : accompagner l'éveil sensoriel

OBJECTIFS

- Observer l'enfant au quotidien pour élaborer des réponses pédagogiques adaptées
- Construire une relation de dialogue avec l'enfant pour proposer des réponses éducatives adaptées
- Aménager et organiser les espaces et les temps de la journée
- Intervenir en cohérence et en équipe, faire médiation

DATES & DUREE

Lundi 10, mardi 11 octobre et lundi 7 novembre 2022

De 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h
21 heures

COUT PEDAGOGIQUE

Adhérent ACEPP : 600 €

Non adhérent : 750 €

Individuel (sans prise en charge OPCO) : 270 €

INTERVENANTE

Béatrice PEREIRA

Psychomotricienne formatrice

9

Organisation du travail, gestion du temps et des priorités

46

OBJECTIFS

- Agir sur les dimensions personnelle et collective de la gestion du temps
- Identifier les freins et les facteurs de perturbation possibles sur son travail, son temps et ses priorités
- Identifier les méthodes et les outils pour une organisation individuelle et collective efficiente et sereine

DATES & DUREE

Lundi 11 et mardi 12 avril 2022

De 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h
14 heures

COUT PEDAGOGIQUE

Adhérent ACEPP : 400 €

Non adhérent : 500 €

Individuel (sans prise en charge OPCO) : 180 €

INTERVENANT

François PERONNET

Psychologue formateur

Accès à la salle de formation

Les formations se déroulent de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h dans les locaux du Campus Numérique 47 au 156 avenue Jean Jaurès, 47000 Agen.



En voiture :

2 rue de l'École Normale, 47000 AGEN



En bus :

Lignes 1, 4 et 7 : arrêt Pin Périgord

Ligne 9 : arrêt Pin

Ligne 2 : arrêt Sacré Cœur



Accueil collectif

47

- 48 Modalités d'organisations des formations sur site
- 50 Les thématiques possibles

Modalités d'organisation

Les thématiques possibles

Toutes les formations organisées dans les locaux de l'ACEPP 33/47 sont déclinables sur site, dans vos établissements. Vous trouverez dans les pages suivantes, des thématiques de formation possibles.

Les étapes de construction du projet

ETUDE DES BESOINS

Un rendez-vous pédagogique est organisé en présence de la direction de l'établissement, de la responsable du pôle formation de l'ACEPP 33/47 et du formateur pressenti pour animer l'action de formation.

L'objectif du rendez-vous est de cerner vos besoins et vos attentes, d'affiner le contenu de la formation, d'organiser et de planifier l'action : dates, nombre de séquences, ...

PROGRAMME & DEVIS

A la suite de ce rendez-vous, l'ACEPP 33/47 adresse à l'employeur un programme accompagné d'un devis. Le coût pédagogique de l'action est fixé en fonction de la durée de la formation, de son équencage, de l'intervenant retenu, du lieu.

48

CONVENTION DE FORMATION

Dès accord et retour du devis et dans les mois précédant la formation, l'employeur reçoit par mail une convention de formation, dont il s'engage à retourner un exemplaire signé à l'ACEPP 33/47 (via la signature en ligne ou par retour de mail ou courrier).

CONVOCATION

En amont de la formation, l'employeur reçoit par mail des documents à transmettre aux participants :

- une convocation indiquant le lieu et les horaires,
- le programme de la formation,
- le livret du stagiaire et le règlement intérieur de l'organisme de formation
- le questionnaire des attentes et des besoins.

SUIVI & MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Évaluation formative en cours de formation (mises en situation, QCM, jeux, quizz, échanges, études des cas, ...)
- À l'issue de la formation par un questionnaire individuel complété par chaque stagiaire ainsi que par un bilan oral avec le formateur et la responsable du pôle formation
- Dans un délai de 3 mois, un questionnaire en ligne est envoyé à chaque participant et à l'employeur pour nous permettre de mesurer la mise en pratique de la formation et les acquis en situation de travail.

ATTESTATION & FACTURATION

A l'issue de l'action de formation :

- une facture et un certificat de réalisation par stagiaire sont adressés à l'employeur
- une attestation de formation est envoyée au stagiaire, mentionnant les objectifs, la nature, la durée de l'action et les résultats de l'évaluation des acquis de la formation
- les supports pédagogiques de la formation.

MONTANTS DES COUTS PÉDAGOGIQUES FORMATIONS SUR SITE

Le montant du coût pédagogique d'une formation sur site est établi en fonction :

- de la durée et du séquençage de l'action
- de l'intervenant choisi pour animer l'action
- du lieu de déroulement de l'action.

PRISE EN CHARGE DES FORMATIONS

L'ACEPP 33/47 est certifiée Qualiopi pour ces actions de formations, ce qui signifie que les coûts pédagogiques et les frais engagés pour les départs en formation des salariés peuvent être pris en charge par votre Opérateur de Compétences (OPCO).

Les coûts pédagogiques et les frais engagés pour les départs en formation des bénévoles élus peuvent être pris en charge, selon votre Opérateur de Compétences.

- Pour connaître les règles et les procédures de prise en charge des formations par votre OPCO, contactez-le au préalable.
- Vous pouvez également nous contacter pour toute information liée à la prise en charge des formations.

N'hésitez pas à contacter notre équipe du pôle formation pour construire ensemble
une proposition sur mesure :

Axelle VILLENEUVE, responsable : acepp33.47villeneuve@orange.fr

Aimie DUHEN, assistante administrative : acepp33.47@orange.fr

05 56 49 16 42

Les thématiques possibles

Psychologie, Pédagogie Développement, Eveil



- La fonction contenante en crèche
- Rythmes et rituels de l'enfant
- Les enfants qui "débordent", dits "difficiles" : comment les accompagner
- Règles, limites, interdits
- Les émotions
- Le portage
- Le sommeil, l'endormissement
- L'accompagnement du développement psychomoteur de l'enfant
- Motricité
- Éveil musical et sonore
- Arts plastiques
- Aménager son extérieur
- Le jeu et le jeune enfant
- ...

Fonctionnement de la structure, Travail d'équipe



- L'écoute active et la communication non violente
- L'impact de la communication et des postures dans l'accueil des enfants et des familles
- Contribuer en équipe à un climat de bien vivre au travail
- Cohésion d'équipe
- Travail d'équipe et communication
- Aménagement de l'espace et besoins des enfants
- L'observation
- Les temps de transition
- Répondre et s'ajuster aux besoins de l'enfant
- ...

50

Hygiène, Santé, Sécurité, Nutrition



- Maîtriser la méthode HACCP
- Actualiser, mettre à jour son Plan de Maîtrise Sanitaire
- Gestes et postures
- Élaborer des menus équilibrés
- ...

Et bien d'autres sur demande !

Accueil individuel

51

52 Modalités d'organisations des formations



Modalités d'organisation

IPERIA l'Institut & nous

Notre organisme de formation fait partie du réseau des organismes de formation labellisés par IPERIA Institut et nous sommes donc habilités à mettre en place des formations continues pour les deux branches des salariés et assistants maternels du particulier employeur. Nous couvrons les départements de la Gironde et du Lot-et-Garonne.

Les conditions d'organisation

Les formations peuvent être organisées dans nos locaux à Bègles ou dans un Relais Petite Enfance ou dans une salle de votre territoire.

Elles peuvent se dérouler sur des jours en semaine ou le samedi selon les besoins et les contraintes des professionnels.

Les dates, horaires et lieux sont fixés en fonction des demandes.

Les groupes de formation sont constitués de 8 à 12 professionnels.

Nous nous adaptons à la demande des Relais Petite Enfance et des Assistants Maternels.

Nos thématiques de formation

Nous pouvons intervenir sur des modules de formations issus des thématiques du catalogue IPERIA L'INSTITUT.

Nous déployons une offre que vous pouvez retrouver dans notre catalogue spécial "Accueil Individuel". Il sera diffusé dans le courant du mois de janvier 2022.

52

Nos méthodes pédagogiques

Nos formations sont adaptées à vos attentes, vos besoins et vos réalités de terrain.

Nos méthodes pédagogiques alternent apports théoriques et pratiques, des échanges d'expériences et de pratiques.

Les profils de nos formateurs

Nos formateurs sont éducateurs de jeunes enfants, psychologues, psychomotriciens, ...

Ils sont experts dans le domaine de la petite enfance et des thématiques abordées.

Vos projets

N'hésitez pas à nous contacter si vous avez des projets spécifiques et nous construirons ensemble une proposition sur mesure.

Nous pouvons être également votre interlocuteur dans l'animation de conférences, de tables rondes, de soirées d'échanges pour des parents, des professionnels, ...

Nous avons un catalogue spécial pour les professionnels de l'accueil individuel et nous pouvons vous l'envoyer sur simple demande :
acepp33.47@orange.fr ou acepp33.47villeneuve@orange.fr

Animatrice, animateur de Relais Petite Enfance

53

54 Les thématiques de formation possibles

La liste de formation suivante n'est pas exhaustive. Ces propositions peuvent être adaptées à vos besoins, vos contextes et n'hésitez pas à nous contacter pour toute autre thématique.

Les thématiques possibles

Animer un RPE

OBJECTIFS

- Mettre en place des temps collectifs pour les professionnels, les enfants, les familles
- Accompagner la pédagogie du quotidien
- Organiser et adapter les espaces d'accueil
- Créer des relations de confiance et de communication avec les professionnels

Adapter et aménager les espaces d'accueil

OBJECTIFS

- Adapter les espaces, les jouets, les jeux, les matériels aux besoins individuels et collectifs
- Acquérir des connaissances et des outils pratiques au service de l'aménagement des espaces
- Ajuster ses postures auprès des professionnels et des adultes dans cet espace

L'écoute active et la communication non violente

OBJECTIFS

54

- Identifier le sens et les enjeux de la communication dans les relations enfants – parents – professionnels
- S'approprier des outils dans les techniques d'observation et de communication
- Adapter ses postures professionnelles, sa communication et ses mots
- Mettre en place des modes d'écoute et de communication favorisant l'accueil de l'enfant et de sa famille

Connaître la nouvelle convention collective

OBJECTIFS

- Connaître la réglementation de l'accueil à domicile : les différents textes applicables aux assistants maternels en matière de droit du travail
- Être en capacité d'informer les assistants maternels et les parents sur les points de la nouvelle convention collective
- Identifier les différences et les évolutions entre l'ancienne et la nouvelle convention
- Maîtriser les calculs liés à la convention collective des assistants maternels

Analyse des pratiques professionnelles

OBJECTIFS

- Interroger et analyser sa pratique et sa posture de professionnel
- Identifier et analyser la place de chacun et de ce que chacun met en jeu dans sa pratique professionnelle
- Identifier, analyser et résoudre les situations problématiques
- Identifier les obstacles et les freins à la mission et trouver des pistes de résolution

Accueillante, accueillant en Lieu d'Accueil Enfants Parents

55

56 Les thématiques de formation possibles

Les thématiques possibles

La posture d'accueil et d'écoute

OBJECTIFS

- Comprendre le cadre singulier du Lieu d'Accueil Enfants Parents
- S'approprier les questions d'éthique et de philosophie des LAEP
- Identifier et clarifier les missions et le rôle des accueillants - Les conditions, les objectifs et les limites d'un LAEP - La place de chacun au sein de l'équipe
- Travailler sa posture d'accueillant

L'aménagement des espaces

OBJECTIFS

- Organiser et aménager les espaces d'accueil
- Adapter les espaces, les jouets, les jeux, les matériels aux besoins individuels et collectifs
- Acquérir des connaissances et des outils pratiques au service de l'aménagement des espaces
- Ajuster les postures des professionnels et des adultes dans cet espace

56

L'écoute active et la communication non violente

OBJECTIFS

- Identifier le sens et les enjeux de la communication dans les relations enfants – parents – professionnels
- S'approprier des outils dans les techniques d'observation et de communication
- Adapter ses postures professionnelles, sa communication et ses mots
- Mettre en place des modes d'écoute et de communication favorisant l'accueil de l'enfant et de sa famille

L'accueil à la diversité - Accueillir chaque enfant et sa famille

OBJECTIFS

- Appréhender les concepts de culture, identité, cadre de référence, « choc culturel », ...
- Prendre en compte les diversités culturelles, éducatives, sociales, ...
- Savoir définir les éléments facilitateurs, les enjeux et les empêchements à l'accueil
- Créer les conditions pour accompagner et favoriser la relation et la communication avec les familles et entre les familles

Intervenante, intervenant en Structure d'Insertion par l'Activité Economique

57

58 Les thématiques de formation possibles

La liste de formation suivante n'est pas exhaustive. Ces propositions peuvent être adaptées à vos besoins, vos contextes et n'hésitez pas à nous contacter pour toute autre thématique.

Les thématiques possibles

Maitriser la méthode HACCP

OBJECTIFS

- Analyser les risques et maitriser les points critiques à toutes les étapes de la fabrication d'un repas
- Identifier le rôle et la responsabilité de chacun dans la maitrise des risques, de l'achat des matières premières au service des repas
- Respecter les protocoles d'hygiène dans l'établissement
- Assurer une traçabilité conforme à la réglementation

Postures professionnelles : les spécificités d'un remplacement en crèche

OBJECTIFS

- S'informer pour trouver sa place de professionnel
- Mesurer l'impact de ses actions et de son poste sur le fonctionnement, les familles et enfants accueillis
- Identifier les règles de fonctionnement et de communication dans la relation avec les familles, avec les enfants
- Travailler et communiquer en équipe

58

Le développement du jeune enfant

OBJECTIFS

- Connaître le processus, les étapes du développement et les besoins du jeune enfant
- Comprendre le sens et les enjeux d'un environnement contenant pour répondre aux besoins du jeune enfant
- Identifier ce qui se joue pour l'enfant, la famille et le professionnel
- Ajuster ses postures professionnelles et son positionnement

Validation des Acquis de l'Expérience

La Validation des Acquis de l'Expérience

59

- 60 Accompagnement à la rédaction du livret 2
- 60 Se préparer à l'épreuve orale de soutenance du livret 2

Validation des Acquis de l'Expérience

Les dispositifs de Validation des Acquis de l'Expérience s'adressent à tout professionnel ayant été admis dans un dispositif de VAE, à la suite de l'accord de recevabilité du livret 1.

Nous pouvons être porteur de projets pour des dispositifs d'accompagnement à la VAE pour les diplômes suivants :

- Éducateur de Jeunes Enfants
- Auxiliaire de Puériculture.

Dans le cadre de ces dispositifs, nous collaborons avec d'autres organismes ou instituts de formation.

Nous pouvons mettre en place une ou des actions, au cours d'une année, selon le nombre de demandes et de sollicitations.

Accompagnement à la rédaction du Livret 2

OBJECTIFS

- S'approprier et comprendre le référentiel professionnel, d'activités et de compétences
- Acquérir des outils et des méthodes pour rédiger le Livret 2 de VAE
- Acquérir une méthodologie d'écriture
- Savoir rendre compte de ses pratiques professionnelles
- Savoir décrire son expérience et la formaliser en terme de compétences

60

Se préparer à l'épreuve orale de soutenance

OBJECTIFS

- Connaître les objectifs, les modalités et le déroulement d'un entretien de jury de diplôme
- - Connaître les enjeux de la prise de parole et de l'argumentation face à un jury
- - Développer ses capacités d'argumentation à l'oral et de prise de parole en public
- - Structurer sa prise de parole et son intervention en lien avec son livret 2 et apprendre à gérer son temps

Si vous êtes intéressés, merci de prendre contact avec nous :
Axelle VILLENEUVE, responsable : acepp33.47villeneuve@orange.fr
Aimie DUHEN, assistante administrative : acepp33.47@orange.fr
05 56 49 16 42

Nos domaines d'expertise

Nos domaines d'expertise

61

- 62 Conseil et accompagnement
- 62 Interventions thématiques
- 62 Prestations auprès des collectivités locales

Nos domaines d'expertise

L'ACEPP 33/47, reconnue comme expert par ses partenaires dans les domaines de la politique et de l'accueil de la petite enfance, de la parentalité, de la coéducation, peut être votre interlocuteur dans la conception et l'animation de conférences débats, rencontres thématiques, journées d'études, animation d'ateliers.

L'ACEPP 33/47 a également une activité de conseil et d'accompagnement.

Conseil et accompagnement Individuel ou collectif

- Accompagnement et soutien : gestion d'un établissement d'accueil, vie et gestion associative, gestion des ressources humaines, Convention Collective Nationale des Acteurs du Lien Social et Familial
- Analyse de fonctionnement
- Plan de consolidation et accompagnement au partenariat local et institutionnel
- Élaboration de budgets
- Formation pour les bénévoles associatifs
- Information, conseil, soutien technique, administratif
- Évaluation de projets

Conseil et accompagnement Porteur de projets

62

- Conseil et accompagnement à la création, à l'extension de structures
- Évaluation de projets : projet associatif, projet social, projet éducatif, projet d'établissement
- Élaboration de budgets

Interventions thématiques

- Rencontres thématiques
- Animation de journées pédagogiques
- Animation d'ateliers, de rencontres, de journées d'études
- Conférences, débats, tables rondes

Prestations auprès des collectivités territoriales

- Participation aux partenariats territoriaux pour la structuration de la politique petite enfance et la participation des habitants
- Accompagnement à la réflexion collective sur l'accueil du jeune enfant
- Analyse de fonctionnement
- Évaluation de projets

Pour toute information, n'hésitez pas à contacter l'ACEPP 33/47 :
acepp33.47@orange.fr

Le réseau ACEPP



Le réseau ACEPP, acteur politique

- Des prises de positions
- Des contributions aux débats locaux et nationaux
- Une participation active dans les espaces de concertation départementaux et nationaux

Le réseau ACEPP, c'est

- La reconnaissance du parent comme premier éducateur de l'enfant
- La qualité de l'accueil et l'éveil de l'enfant
- La collaboration parents/professionnels pour le développement d'initiatives ancrées dans le territoire
- L'ouverture à tous et le respect de la diversité

Objet commun aux fédérations ACEPP

L'ACEPP a pour objet de promouvoir :

- Une place à l'enfant dans la société comme sujet à part entière
- La reconnaissance de tout parent comme premier éducateur de l'enfant
- La qualité de l'intervention éducative auprès des enfants, l'importance d'une reconnaissance des professionnels liées à l'enfance
- Les intérêts matériels et moraux fondamentaux des familles
- Une solidarité et une citoyenneté actives dans le respect des différences
- La nécessité d'une coéducation active entre enfants, parents et professionnels.

Quelques chiffres

- 1000 collectifs de parents dont 800 structures d'accueil dans 68 départements
- 50 000 parents, 34 000 enfants
- 17 000 places d'accueil
- 8000 salariés
- 24 fédérations
- 15 organismes de formation

Plus d'informations

www.acepp.asso.fr
01 44 73 85 20
info@acepp.asso.fr



Nous contacter

ACEPP 33/47 Pôle formation

 48 rue Ferdinand
Buisson
33130 BÈGLES

 <https://www.facebook.com/acepp.girondelotgaronne>

 05 56 49 16 42

 <http://acepp33-47.fr/>

Organisme de formation enregistré sous le n° 72 33 04 798 33
auprès de la préfecture Région Nouvelle Aquitaine.
(Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État)

Dans le cadre du décret qualité pour la formation, l'ACEPP 33/47
est certifiée QUALIOPi pour nos actions de formation.



Nous sommes labellisés par IPERIA Institut pour les formations des
salariés et assistants maternels du particulier employeur.



Responsable du pôle formation

Axelle VILLENEUVE

acepp33.47villeneuve@orange.fr

Assistante de gestion du pôle formation et du Service d'Appui à la Gestion Associative

Aimie DUHEN

acepp33.47@orange.fr

L'équipe



Olivia ROBERT
Directrice



Axelle
VILLENEUVE
Responsable
pôle formation



Aimie DUHEN
Assistante
de gestion
pôle formation et
SAGA



Fouzia IRIGARAY
Responsable du
Service d'Appui à la
Gestion Associative



Caroline GOFRON
Chargées d'accompagnement,
animatrices de réseau, formatrices



Valérie GIRAUDET



Fabienne
ATTANE
FERRAND
Comptable